

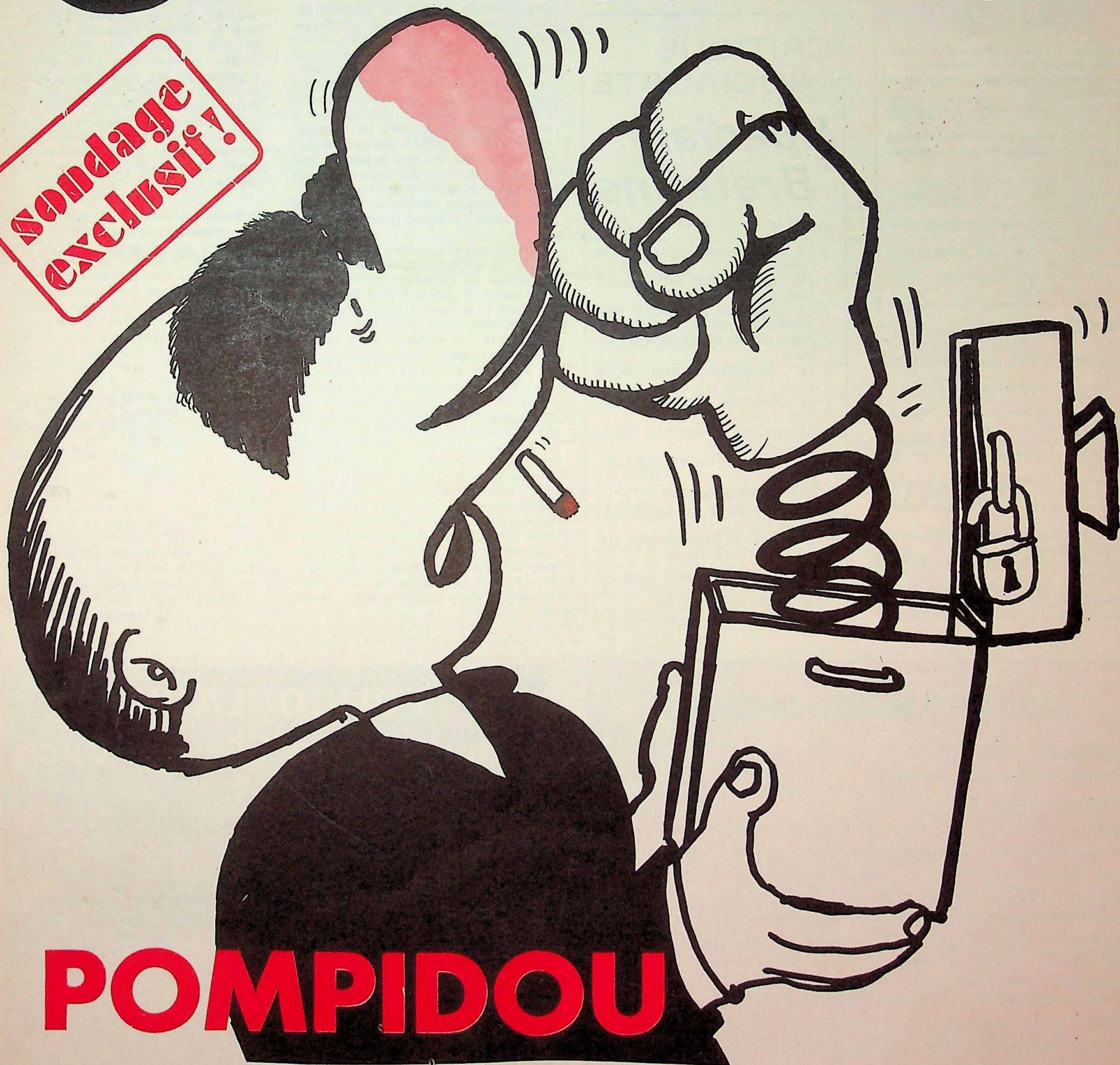
20 février : T.S. en procès

PSU

# Tribune

## socialiste

Sondage  
exclusif!



# POMPIDOU

# GAGNE UN POING

Directeur politique : Gérard FERAN.  
Rédacteur en chef : Bernard LANGLOIS.  
Secrétaire de rédaction : Gérard BOREL.  
Collectif de rédaction : Robert DESTOT - Jacques FERLUS - Jacques GALLUS - Gilbert HERCET - Jean-François MERLE - Jean VERGER.

Ont collaboré à ce numéro : Achille AUBAN - Jacques BERTIN - Michel CAMOUIS - Max CERANS - Françoise CLAIRE - Michel DESTOT - Bernard JAUMONT - Daniel LENEGRE - Jean LE GARREC - Serge MALLET - Yves PELISSIER - Michel ROCARD.

Le dessin de la « une » est de SABADEL, ceux des pages 3 et 10 de Jean-François BATELLIER.

Directeur de la publication : Jean LE GARREC.

Rédaction, Administration : 9, rue Borromée, PARIS (15<sup>e</sup>) - 566-45-37

Publicité : Information 2000  
Tél. : 285-05-43

Distribué par les N.M.P.P.  
S. A. Imprimerie Editions Moriamé  
61, rue du Fg-Poissonnière, Paris 9<sup>e</sup>  
Tirage : 35.000 exemplaires

# 7 JOURS DANS T.S.

■ Un symbole. Chaque semaine T.S. apporte un éclairage sur la réalité du régime Pompidou. Aujourd'hui, celui-ci se charge lui-même de ce travail en trainant Tribune en justice. Un régime qui attaque la presse d'opinion, quel symbole ! D'autant plus qu'il ne s'agit pas d'une affaire marginale concernant un député inconnu qui disparaîtra le soir du 11 mars. Non ; il s'agit du troisième personnage du régime — le président de l'Assemblée nationale — acculé à étouffer la presse libre sur une question essentielle touchant la vie quotidienne des Français : le logement et l'urbanisme. Notre camarade Serge Mallet a eu, en effet, le tort d'exprimer dans Tribune Socialiste les mécanismes de la spéculation foncière telle que la pratiquent

les « grands » du régime en prenant l'exemple concret de la « rénovation » du quartier de la Défense à l'ouest de Paris. Ça n'a pas plu, en haut lieu. Car il faut que le bon peuple garde de ses dirigeants bien aimés, l'image d'hommes honnêtes, intègres, consciencieux. En faisant procès à T.S., le pouvoir cherche donc à garder le masque (pp. 8 et 9). Une raison de plus pour le lui faire sauter par une claque sans rémission les 4 et 11 mars.

■ Pompidou s'y attend à cette claque. Comme les mauvais joueurs qui s'attendent à perdre, il truque la partie, et menace de ne pas en accepter le résultat.

Pompidou mauvais joueur ; c'est bien cela que l'on a vu à la télé la semaine dernière. Quel mépris pour la moitié des Français ! Voici un homme élu par un tiers de l'électorat qui donne des leçons de morale : ceux-ci, c'est les bons, ceux-là les mauvais. Voici un chef d'Etat qui donne dans l'anticommunisme le plus vulgaire, prenant ses auditeurs pour des sous-développés mentaux. Voici un politicien qui a bien reflété ce que sont les hommes de l'actuelle majorité : des prétentieux méprisants qui ont pris le pouvoir par la force et montent des mauvais coups pour s'y maintenir. C'est cette tactique du pouvoir que Jean Le Garrec décrit dans l'éditorial (page 3).

■ Cette majorité usurpe son nom. Un mode de scrutin électoral et des découpages de circonscriptions iniques lui permettent depuis 1958 d'être effectivement majoritaire à l'Assemblée Nationale. Mais dans le pays ? L'U.D.R. a toujours été minoritaire et aujourd'hui plus largement que jamais, même en comptant ses alliés. Les sondages accordent désormais aux forces socialistes un pourcentage qui frôle la majorité absolue. Accentuons nos efforts pour constituer la véritable majorité populaire de demain. Mais que ces efforts portent sur la construction d'une société différente. Notre travail est là ainsi que l'espérance de cette nouvelle majorité : une autre croissance économique fondée sur d'autres priorités. C'est pourquoi certains de nos camarades de la gauche qui annoncent pour la France de demain une croissance à la japonaise ne sont sans doute pas dans la bonne voie... (page 4).

■ Un autre type de croissance, cela signifie en particulier de nouvelles conditions de travail dans l'entreprise. A cet égard, T.S. publie cette semaine un dossier important sur les frères Willot (pages 6 et 7). Car l'affaire Willot, ce n'est pas seulement l'inculpation de deux gros requins du capitalisme financier. C'est aussi un exemple-type d'expansion et d'impérialisme ; c'est l'existence de conditions de travail inadmissibles contre lesquelles les employés mènent de nombreuses luttes ; c'est enfin une gestion économique du groupe qui va aboutir bientôt à des licenciements massifs, en particulier aux magasins du Bon Marché.

■ Changer de régime, c'est donc changer de conditions de travail dans l'entreprise. C'est aussi assurer la sécurité de nos gosses. Car après tout, le fait que l'incendie du C.E.S. Edouard Pailleron soit d'origine criminelle n'enlève rien à la précarité scandaleuse des locaux qui a permis au sinistre de prendre une telle ampleur (page 10). Comme le disait un commentateur le lendemain du drame, les écoles sont en préfabriqué, mais pas les banques, ni les casernes. Cela aussi, c'est la marque d'un certain régime.

■ Ainsi, on en revient toujours à ce changement de régime et à la somme d'espoirs qu'il libérerait. Sur le plan de l'Europe aussi, les travailleurs pressentent que des réalisations immenses et porteuses de liberté sont possibles. Au lieu de cela, le pouvoir capitaliste cache derrière le beau nom d'Europe la mainmise grandissante des firmes multinationales. C'est cette réalité que B. Jaumont, D. Lenègre et M. Rocard décrivent dans leur livre « le Marché Commun contre l'Europe » qui vient de sortir aux éditions du Seuil et dont T.S. publie des « bonnes feuilles » (page 13).

■ Une campagne électorale, cela coûte cher, très cher. Et quand de plus, on a les frais d'une procédure judiciaire sur les bras, il faut encore plus que d'habitude faire confiance aux militants, aux sympathisants, à tous ceux qui croient que notre combat a un sens. En lisant la page 16, vous saurez ce qu'il vous reste à faire...  
Jacques GALLUS ■

## CALENDRIER POLITIQUE

- 15 février : Clermont-Ferrand, avec Michel Rocard et Alain Rannou.
- 15 février : Saint-Etienne, avec Pierre Bourguignon.
- 15 février : Strasbourg, avec Daniel Lenègre.
- 16 février : Arcueil, avec Alain Rannou.
- 16 février : Gif-sur-Yvette, avec Alain Richard.
- 16 février : Epinal, avec Jean Le Garrec.
- 16 février : Paris (fac. de droit, Assas), avec Robert Chapuis.
- 19 février : La Celle-Saint-Cloud, avec Michel ROCARD.
- 20 février : Paris (cité universitaire), avec Robert Chapuis.
- 21 février : Sotteville, avec Pierre BOURGUIGNON.
- 21 février : Longjumeau, avec Bernard Langlois.
- 22 février : Bron, avec Christian Guerche.
- 22 février : Cahors, avec Robert Chapuis.
- 22 février : Saint-Brieuc, avec Michel Rocard et François Soulage.
- 23 février : Montereau, avec Philippe Simon et Bernard Langlois.
- 23 février : Lorient, avec Alain Rannou.
- 23 février : Dunkerque, avec Alain Richard.
- 23 février : Audincourt, avec Bernard Jaumont.
- 23 février : Vitry, avec Christian Guerche.
- 23 février : Les Clayes-sous-Bois, avec Michel Rocard.
- 24 février : Tulle-Ussel, avec Pascal Dorival.
- 26 février : La Charité-sur-Loire, avec Pascal Dorival.

## CRITIQUE SOCIALISTE Spécial Bretagne

### SOMMAIRE :

1. LA GUERRE DU LAIT (section de Brest).
2. LES GREVES DE 1972 (Jacques Gallau).
3. LA QUESTION NATIONALE BRETONNE (Claudia Millour).
4. BRETAGNE ET AUTOGESTION (Jean Bars).
5. LE PROBLEME LINGUISTIQUE (Yves Person).
6. LA CHANSON BRETONNE (Louis-Jean Calvet).
7. CINEMA ET REVOLUTION (Pierre Guillo).
8. HISTOIRE DE LA BRETAGNE (Alain Guillermin).
9. LES BONNETS ROUGES.
10. LE PHENOMENE COLONIAL (Guy Caro).
11. LA PRISE DE CONSCIENCE NATIONALE (Serge Mallet).

96 pages : 6 F (5 F à partir de 5). Ed. Syros, 9, rue Borromée, 75015 Paris. C.C.P. numéro 1970628 Paris.

## ABONNEZ-VOUS

Abonnement à servir à  
M., Mme, Mlle (nom et prénom)

Adresse complète : Rue N°  
Ville N° département

Je désire souscrire un abonnement de :  
1 an (52 numéros) 60 F  6 mois (26 numéros) 35 F

Je souscris un abonnement de soutien :  
1 an (52 numéros) 100 F  6 mois (26 numéros) 50 F

Avec votre abonnement de soutien, vous recevrez le livre « Des Militants du PSU », présenté par M. Rocard.

Je souscris un abonnement-diffusion (1)  
1 an (52 numéros) 50 F  6 mois (26 numéros) 30 F

Abonnement couplé avec la revue bimestrielle « Critique Socialiste »  
1 an 6 numéros « C.S. » 52 numéros « T.S. » 90 F

TRIBUNE SOCIALISTE, 9, rue Borromée, PARIS - C.C.P. Paris 5826-65

(1) Les abonnements-diffusion s'adressent à des lecteurs déjà abonnés désirant diffuser, à titre individuel, un ou plusieurs exemplaires du journal.

## YUGOSLAVIE Pâques dans l'île de Circé

L'île de Losinj, où est située Mali-Losinj ? Est-elle bien l'île de Circé la Magicienne ? Nous n'en mettrions pas notre main au feu... En revanche, nous pouvons assurer que vous y passerez d'excellentes vacances de Pâques, dans l'un des plus beaux sites de l'Adriatique. Nous vous proposons un excellent hôtel (toutes chambres avec douche ou bain) en bord de mer et entouré d'un immense forêt de pins. Des chemins innombrables longent les multiples baies ou sillonnent la forêt. Ces vacances seront une vraie coupure dans l'année : la date tardive de Pâques proposées, des canots pneumatiques seront à votre disposition, vous participerez, si vous le voulez, à la préparation d'un méchoui ; un golf miniature, un bowling, une piscine (d'eau de mer) vous attendent aussi...

Mali-Losinj, proche de la frontière italienne, est à 850 km de Chamonix. Accès facile par les autoroutes italiennes et un bac bon marché (environ 15 F pour la voiture, 2 F pour les passagers). Nous vous fournissons un itinéraire détaillé et pouvons vous retenir une chambre dans un hôtel de Venise qui constitue une étape pratique et agréable (16 F par personne). S'il vous reste une ou plusieurs places dans votre voiture ou si, au contraire, vous n'en possédez pas, dites-le nous, nous vous mettrons en rapport et vous réduirez les frais d'essence...

Du 13 au 23 avril  
Ce prix comprend : séjour de 10 jours en pension complète (sauf boissons). Deux excursions en bateau... pour découvrir d'autres îles. Réductions pour enfants : Jusqu'à 7 ans : 50 % ; de 7 à 14 ans : 20 %.

ARVEL  
12, boulevard des Brotteaux  
69006 LYON  
Tél. (78) 52.56.48

SI LA GAUCHE L'EMPORTE  
AUX ÉLECTIONS...  
.. JE ME  
SUICIDE!



# le temps du mépris

**D**ÉCIDÉMENT, la droite manque d'imagination. Son argumentation se résume en une seule idée, mais qu'elle répète à satiété, en utilisant largement les moyens mis à sa disposition : « Nous tenons le pouvoir depuis quinze ans et nous ne voulons pas le céder. »

Cette phrase se conjugue à tous les temps et à tous les niveaux de l'état-major ministériel. Une tentative a été faite le 7 janvier, par Messmer, pour avancer un programme qui serait le Programme commun de la droite. Deux heures d'un long et studieux discours dont personne ne se souvient. Alors, à bout, non pas d'arguments mais d'insultes, affolé, ne sachant plus que faire ni dire, la droite jette sa dernière carte : « Pompidou, glaive et bouclier de la majorité. »

Chaussant les bottes du général, l'œil dur, le sourcil épais, Pompidou ne peut que refaire un numéro qui, en d'autres temps, a eu quelque succès : « Moi ou le chaos. » De ce long dialogue avec lui-même, nous ne retiendrons que l'expression du mépris de l'UDR et de son chef pour les Français, et la certitude que les élections ne seront qu'un temps d'une bataille de classes qui ne s'achèvera pas le 11 mars.

Après le coup de poing de Messmer, l'effroyable « vice des riches, qui ne doit pas

devenir celui des pauvres » de Foyer, l'argent facile de Pompidou, voici, toujours par le même, un étonnant portrait du Français : « Le Français, on le dit fréquemment, est léger, changeant. Il aime, paraît-il, le changement pour le changement... » En un mot, le Français n'est pas sérieux, on veut bien lui donner le droit de s'exprimer, même si les conditions du découpage électoral, de l'utilisation de la télévision, de la répartition de la manne électorale font que le résultat est en partie faussé. Mais il n'est pas question en plus de considérer que l'expression de sa volonté puisse avoir la moindre importance.

Or, ce vote traduira d'abord un refus : refus de ceux qui en ont assez de l'exploitation, de ceux qui, à travers de nombreuses luttes, manifestent la volonté de décider de leur vie, de ceux qui posent les véritables questions : vivre comment, qui décide et pour qui.

## mobilisation populaire

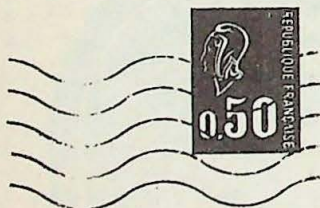
Et à tout cela, M. Pompidou oppose pour toute réponse : « Qu'on ne compte pas sur moi pour renier tout ce à quoi je crois... » Comme si les croyances de Pompidou étaient l'enjeu d'une lutte qui concerne des millions de travailleurs ! Et quand nous disions, en

juin 72, à notre conseil de Juvisy, qu'il s'agirait d'un scrutin de classe, nous ne pensions pas que l'expression publique en serait aussi nette. Après Messmer, après Chirac, Pompidou : Chaban-Delmas n'est plus là pour truquer les cartes.

La gauche doit gagner et nous ferons tout pour cela. Il faut chasser définitivement l'UDR et contribuer ainsi à créer une dynamique qui doit remettre le pays en mouvement. Mais, nous le savons maintenant clairement, Pompidou ne peut ni ne voudra se soumettre à un verdict populaire. Il ne peut user ni d'une dissolution immédiate, qui aurait pour conséquence d'élargir une majorité de gauche, ni se démettre en lançant une campagne présidentielle dans des conditions peu favorables à la bourgeoisie. Il ne lui reste qu'une arme dilatoire, celle d'user une éventuelle victoire de la gauche, de l'éroder en faisant traîner, en proposant des solutions d'attente. Dans des conditions incertaines, l'exploitation de conflits larvés peut lui permettre de recréer les conditions d'une grande peur comme après Mai 68. Alors, le moment serait venu pour une dissolution de la chambre, permettant ainsi un retour en force de la droite.

La seule riposte possible, elle est dans une mobilisation populaire dès après le 11 mars. Il ne suffira pas de voter et d'attendre, mais de prolonger ce vote par une véritable mobilisation des travailleurs au service de leur propre droit à prendre des responsabilités.

Jean LE GARREC.



## ● TS - diffusion

Ici, nous avons fait l'expérience d'une plus large répartition de « T.S. » chez les marchands de journaux (en accord avec le dépositaire central de presse), en procédant parallèlement à un affichage autour des kiosques (sur l'affichette « T.S. l'hebdo du P.S.U. », nous avons inscrit : « En vente au kiosque le plus proche. »).

Pour le moment, nous ne pouvons pas encore tirer de conclusions de cette expérience. Cependant, après sondage, nous avons constaté que « T.S. » aurait été vendu dans certains kiosques. A la suite de cette opération, nous avons même reçu une adhésion.

Pour rejoindre le lecteur qui écrivait dans le numéro de la semaine dernière, je trouve vraiment dommage que le Parti et l'équipe responsable de « T.S. » ne se préoccupent pas davantage de la diffusion du journal chez les marchands.

Et si l'expérience que nous avons faite était pratiquée dans toutes les fédérations avec un groupe de deux ou trois camarades seulement, essentiellement responsables de ce problème ?

En tout cas, je souhaiterais que soit fait un nouveau tirage des affichettes de propagande « T.S. », car elles sont indispensables dans une action comme celle que nous avons menée.

J.B. (ANGERS) ■

L'initiative des camarades d'Angers est à l'image de ce que nous souhaitons et ne cessons de ré-

clamer. Car la diffusion de « TS » est le problème qui nous préoccupe maintenant le plus et pour lequel nous ne pouvons guère faire davantage que nos camarades militants eux-mêmes. Nous nous sommes efforcés d'améliorer « TS » et nous avons cru que cela suffirait à relancer sa diffusion. Or, loin s'en faut : nous recevons de nombreuses lettres d'encouragement mais pas assez de bulletins d'abonnement ou de commandes pour diffusion militante.

On ne peut pourtant douter que la bataille pour le développement de « TS » soit la même que celle du parti, ni que l'une soit le reflet de l'autre.

## ● rectificatifs

Il a été publié dans « TS » du 17 janvier 73 sous le titre « Le banquet de Clamart » un article relatant une manifestation des travailleurs des Etudes et Recherches. Ce compte rendu nous oblige à apporter deux rectificatifs.

- Le personnel du centre de Clamart a participé à cette manifestation car il avait été mobilisé par les organisations syndicales CFDT et CGT. Seuls les « notables » du syndicat des cadres UNCM avaient accepté d'assister au « banquet » de la direction.

- La CGT locale n'avait pas préparé un beau discours, elle a pris ses responsabilités devant la détermination du personnel. Si elle n'a pas impulsé, elle a collé au mouvement et les « bonzes », comme les nomme le « correspondant », ont eu en la circonstance, un comportement correct.

Groupe PSU centre EDF Clamart ■

## COMMUNIQUE DU BUREAU NATIONAL

A l'ouverture de la campagne électorale, le PSU réaffirme sa volonté d'assurer partout l'expression politique du courant socialiste autogestionnaire. Il le fera à travers ses candidats dans un grand nombre de circonscriptions. Dans celles où il ne présente, ni ne soutient de candidats (c'est le cas notamment de la 2<sup>e</sup> circonscription de l'Isère en raison de la candidature du maire de Grenoble) le PSU développera l'ensemble de ses positions politiques en même temps qu'il demandera à ceux qui se reconnaissent en lui de tout faire dès le premier tour pour assurer la défaite des candidats de la bourgeoisie à quelque formation qu'ils se rattachent.

12 février 1973

## ● aux armes...

Ça continue de bouger du côté de l'armée. Informez-vous. Le G.I.A. (Groupe Information sur l'Armée) diffuse un questionnaire aux soldats sur les conditions réelles de leur vie.

Le 25 février à Lyon, manifestation d'insoumis et, à Paris, manifestation de soutien (15 h, Place de l'Etoile).

Adresse provisoire : R. Daubon, B.P. 196, 31004 Toulouse Cedex.

## les otages du dollar

**L**E dollar est dévalué de 10 %, moins de quatorze mois après sa précédente décote. La rapidité de la concertation entre « partenaires économiques » n'a pas manqué de surprendre, et chacun s'accorde à considérer qu'une fois de plus, l'Europe capitaliste et le Japon ont cédé aux exigences américaines et accepté de faire les frais de l'opération.

Les Etats-Unis traînaient comme une « casserole » le déficit de leur balance des paiements. Cette dette extérieure était entretenue par la guerre d'Indochine. La dévaluation, sans mesures internes de rééquilibrage, n'est qu'une pose. Pour mieux repartir. A la grande joie des spéculateurs qui profitent et capitalisent sur les variations des cours et à la grande joie aussi des firmes multinationales qui financent leurs investissements, en jouant sur les « capitaux flottants » — créés par cette dette extérieure, complaisamment entretenue.

La dévaluation du dollar permet à l'expansion impérialiste américaine, de reprendre son souffle, le temps de trouver de nouveaux marchés. Le Vietnam c'est presque fini. L'Europe devient la cible et l'otage.

Les produits américains vont être moins chers et en retour les produits européens plus chers. Ce que le Marché Commun pouvait écouler aux Etats-Unis devra se résorber à l'intérieur de nos frontières. C'est une véritable pénalisation des exportations européennes qu'ont imposée les Américains. Les conséquences, à terme, ne peuvent qu'être graves sur toute l'activité économique de la France et ne manqueront pas non plus, d'avoir des répercussions sur l'emploi.

Peu importe, dès lors, que Giscard présente comme une « victoire » le maintien de la parité du franc. C'est un point d'honneur mis à appliquer une doctrine archaïque. Il ne saurait cacher aux Français, des dessous de table mercantiles. Cette servilité accrue vis-à-vis de la première puissance impérialiste camoufle mal les craquements et les incohérences de plus en plus visibles du monde capitaliste.

Robert DESTOT ■

## deux ou trois choses que je sais d'elle

Préparer des lendemains meilleurs. Notre tâche est là. Cacher à l'opinion les réalités simples des mécanismes économiques, c'est préparer des lendemains qui déchantent. Or, à l'approche de l'échéance électorale, il semble que tous ne jouent pas cartes sur table. Ne parlons pas de la majorité qui se prétend, avec un aplomb stupéfiant, l'héritière de Jaurès et de Blum : chacun sent bien que la France n'a pas connu depuis longtemps, depuis la guerre sans doute, un gouvernement aussi conservateur. Parlons plutôt de ceux avec qui nous luttons, à gauche et à l'extrême-gauche. Leurs projets économiques rendent parfois un peu perplexe...

**M**ICHEL DEBRE veut faire de la France un pays économiquement puissant. Au nom de cet objectif, il demande aux Françaises de faire beaucoup d'enfants, et par suite, se bat contre les projets de libéralisation de la contraception. Dans sa logique, Michel Debré a raison.

Georges Marchais veut accroître la qualité de biens à la disposition des consommateurs et annonce que le gouvernement de gauche conduira la croissance au taux record de 8 % l'an. En même temps, il accordera la retraite à 60 ans, la semaine de 40 heures et la contraception libre et gratuite. Dans sa logique, Georges Marchais a tort.

Provocation ? Non : souvenir de deux ou trois choses que je sais de l'économie, qu'elle soit capitaliste ou socialiste.

### travailler plus ou mieux

Il y a deux moyens possibles pour accroître la production : travailler plus ou travailler mieux. En termes économiques cela se dit : accroître la quantité de facteur travail ou améliorer la productivité. Les nations modernes, pour se développer, dans les vingt dernières années, ont utilisé ces deux moyens. Elles ont travaillé plus, c'est-à-dire qu'ayant une natalité forte, un grand nombre de jeunes travailleurs ont apporté leur force de travail ; bien entendu, pendant ce temps, la durée hebdomadaire du travail et l'âge de la retraite diminuaient. Mais cela ne fut possible que parce que ceux qui travaillaient (la « population active ») étaient nombreux ; cela se comprend aisément en ce qui concerne la retraite puisque ce sont les cotisations de ceux qui travaillent qui payent les retraites de ceux qui ne travaillent plus.

La conséquence est claire : plus le nombre de retraités s'accroît, plus la charge pesant sur la population active est lourde. C'est une réalité inéluctable qui prépare des réveils douloureux si l'on veut la cacher derrière des slogans du type l'Etat paiera ou les patrons paieront.

La réduction de la durée du travail et l'abaissement de l'âge de la retraite ont été possibles également parce que l'on a mieux travaillé : la technique a fait des progrès, des travailleurs jeunes et plus qualifiés qu'autrefois ont été employés, de nouvelles organisations du travail dans l'entreprise se sont révélées plus productives.

Devant ces réalités, que proposent la plupart des forces socialistes ? On

l'a vu, aucune mesure tendant à travailler plus. Au contraire, la retraite à 60 ans et la semaine de 40 heures sont à court terme des mesures déflationnistes, c'est-à-dire qui ralentissent la croissance ; quant à la politique contraceptive, elle est déflationniste à long terme, c'est-à-dire qu'elle menace le rythme de croissance de la France des années 90, lorsque le marché du travail subira à plein l'éventuel ralentissement des naissances d'aujourd'hui.

### le cœur du problème

Propose-t-on des mesures destinées à ce que l'on travaille mieux ? Oui, en partie. Il est sûr, en effet, que des hommes travaillant moins dans la semaine et subissant un rythme de travail, des cadences, moins durs, travaillent mieux. Mais en même temps, on nous dit qu'avec un gouvernement de gauche, les travailleurs n'auront plus l'impression de travailler pour remplir les poches du patron mais pour l'ensemble de la collectivité. Est-il permis de douter de la justesse de ce raisonnement sans être sacrilège ? Car la France n'est pas la Chine populaire et il n'est guère question d'appliquer ici un système de stimulants idéologiques qui a à ses mérites indiscutables. Par suite, la conséquence normale et légitime du recul du pouvoir patronal en France sera une moins grande contrainte pesant sur les travailleurs. C'est d'ailleurs une des raisons profondes pour lesquelles ils aspirent à un changement de régime.

Et nous voici revenu au cœur du problème : Produire pourquoi ? Car non seulement on vient de montrer avec des arguments extrêmement élémentaires que réduire le travail et la natalité et en même temps préconiser 8 % de croissance annuelle sont des objectifs contradictoires mais de plus, il est permis de s'interroger sur le sens de ces éventuels 8 %.

Une certitude existe : beaucoup de Français ne bénéficient pas encore du minimum matériel indispensable à une vie heureuse. Un pouvoir socialiste devra donc se préoccuper d'une meilleure répartition des richesses afin que les riches ne deviennent pas plus riches et les pauvres plus pauvres comme c'est le cas en France depuis 1950 (en valeur relative, bien sûr).

Mais une politique de répartition ne sera pas suffisante. Il faudra également poursuivre la croissance de l'économie, car le modèle français du socialisme ne sera pas la répartition de la pénurie. La raison d'être profonde du PSU est au contraire de montrer

qu'une France développée a besoin du socialisme pour connaître plus de liberté. L'autogestion et la planification souple, axes centraux du socialisme de la liberté ne prennent toute leur valeur que là où la lutte pour la survie physique et culturelle a disparu. Pas question donc, de cette pauvreté égalitaire à laquelle rêvent quelques aristocrates adeptes de la « croissance zéro ». Mais est-il question pour autant de la croissance japonaise ?

### l'enjeu

Produire pour quoi ? Le débat est de taille et résume à lui seul la presque totalité de notre projet politique. La bourgeoisie ne s'y est pas trompée.

A grands renforts de déclarations, ses porte-parole dénoncent, tantôt une croissance zéro, tantôt une croissance économique trop rapide. Timidement d'autres, encore, vont jusqu'à réclamer une économie au service de tous, mais hypocritement car la propriété des moyens de production ne changera pas de mains.

Depuis quelques semaines, l'actualité politique nous offre le triste spectacle d'une querelle de gros sous. Vous proposez ceci, mais « ça fait combien ? » Laissons à leur seul plaisir quelques spécialistes, pour nous détourner, et c'est bien normal, de cette démagogie galopante.

Amorcé les semaines passées dans les colonnes de « TS » le débat se poursuit. Après les perspectives économiques de la France en 1973 et le problème-clé de la fuite des capitaux, Jacques Gallus aborde cette semaine le débat sur la croissance. Dans le prochain numéro nous rendrons part des propos tenus par le Bureau national face aux représentants de la presse économique.

La réponse du PSU sur une transformation des structures économiques et sociales du pays ne cède en rien à la facilité et soulève tous les problèmes. Et pour cause : c'est le choix d'un nouveau type de société qui est en jeu.

R.D. ■


Non plus ; car quoi qu'en disent ses nouveaux défenseurs, elle signifierait inéluctablement la disparition accélérée de milliers de petites et moyennes entreprises incapables de suivre le rythme, elle demanderait un effort considérable de productivité de la part des travailleurs, elle accentuerait les tensions entre régions développées et régions pauvres, elle alimenterait l'inflation et mettrait donc dans la gêne les petits épargnants non salariés.

### les bâtisseurs

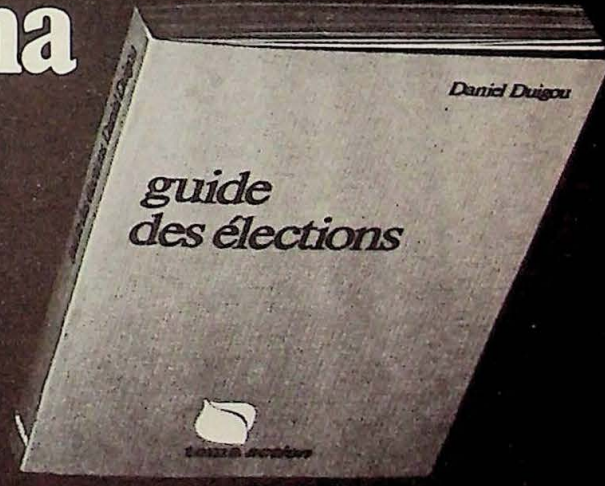
Alors, il faut choisir. Le PSU a opté dans son Manifeste pour une autre forme de croissance. C'est une croissance moyenne qui permet d'apporter l'indispensable à ceux qui ne l'ont pas et qui permet simultanément de réorganiser le travail et toute la vie sociale dans un sens qui répond mieux aux aspirations des travailleurs d'aujourd'hui. En ce sens, le PSU soutient les revendications fondamentales des travailleurs que sont la retraite à 60 ans et la semaine de 40 heures, de même que ses militants ont été à l'origine de la lutte pour la contraception libre et gratuite. Mais il souligne qu'il s'agit là d'un choix de société qui n'est pas compatible avec la croissance sauvage à 8 %. Il propose au contraire que l'on aménage des emplois à temps partiel par exemple, pour ceux qui désireraient travailler au-delà de 60 ans, et que l'on pratique une politique très active de participation publique à l'entretien et à l'éducation des enfants. De la sorte pourraient être atténués les inconvénients économiques de mesures qui s'imposent socialement.

Lorsque l'heure de la victoire approche, la tentation est grande de tout promettre. Essayons au contraire de mériter notre nom de socialistes en étant les véritables bâtisseurs du possible. Il suffit largement à notre peine.

Jacques GALLUS ■



**Guide des élections  
Daniel Duigou, 18 F**



**Le gouvernement de la France :  
de Louis XVI à Pompidou  
Pierre Avril, 15 F**

### Bulletin d'adhésion au P.S.U.

Nom .....  
Prénom .....  
Adresse .....  
Profession .....

déclare vouloir adhérer au Parti Socialiste Unifié et demande à être mis en contact avec la section la plus proche.

BULLETIN A RETOURNER AU SIEGE DU P.S.U.  
9, RUE BORROMEE, PARIS-15<sup>e</sup>

# en battant la campagne

## ● face à Sanguinetti

Haute-Garonne, 1<sup>re</sup> circonscription (Toulouse-nord) : en juin 1968, Alexandre Sanguinetti, cheveu-léger du gaullisme, taille des croupières au radicalo-socialisme toulousain et enlève le siège de député. Mais c'était en 1968... Et aujourd'hui, Sanguinetti peut être battu. Le représentant du PSU est Achille Auban, ancien ministre et conseiller général de Saint-Béat.

**D**EUX « face à face » ont déjà permis à Alain Savary et René Piquet d'affronter le député sortant. Achille Auban a proposé publiquement à Sanguinetti le principe d'un débat similaire, précisant dans sa lettre qu'au deuxième tour « le PSU demanderait à tous ceux qui lui auront fait confiance de reporter leurs suffrages sur le candidat de gauche le plus qualifié pour le battre », ajoutant qu'il ne se considérait « non comme son concurrent mas comme son adversaire, car la politique du PSU va au-delà du programme commun de la

gauche et met en cause les fondements mêmes de la société capitaliste » et que « nous ne nous contentons pas d'opposer à la gestion de quinze années de pouvoir gaulliste celle d'un mouvement de gauche mais que nous voulons contribuer à créer les conditions qui permettront aux travailleurs de prendre en charge leur destin. »

Sanguinetti a accepté le débat qui aura lieu en principe le 23 février.

La campagne — déjà marquée par un grand meeting avec A. Auban, Alain



ACHILLE AUBAN.

D.R.

Bénéteau, secrétaire fédéral candidat dans la 3<sup>e</sup> circonscription, Louis Titos, candidat à Saint-Gaudens — se poursuit, axée notamment sur les problèmes de circulation et de transports publics, sur la ZUP de Rangueil à propos de laquelle le PSU vient d'éditer un livre noir qui a déjà eu un écho important.

Achille AUBAN ■

## ● Alpes-Maritimes

ALPES MARITIMES : Trois réunions publiques avec Serge Mallet — très mal préparées en raison de l'arrestation des responsables. A Nice, le 31 janvier : 120 participants. A Cannes, le 1<sup>er</sup> février, une centaine de participants : trois demandés d'adhésion. A Menton, une quarantaine : une douzaine de nervis d'Ordre Nouveau ont attaqué la réunion et été chassés rapidement.

Le deuxième numéro du « Poing » est paru avec de nombreuses correspondances ouvrières et paysannes et un article contre le « réformateur » à tendance fascisante, J. Médecin.

## ● Bas-Rhin

Henri BERGEZ, candidat PSU dans la 2<sup>e</sup> circonscription du Bas-Rhin, nous signale que s'étant présenté à 8 h, lundi 5 au matin, à la préfecture pour le dépôt de sa candidature, on l'a prié d'attendre jusqu'à 8 h 15, l'ouverture du bureau des élections. Lorsqu'il y pénètre à 8 h 16, le candidat UDR et ministre André Bord était déjà inscrit... Même phénomène dans les Hauts-de-Seine : les candidats communistes, arrivés les premiers, se voient remettre le n° 5 — le premier disponible paraît-il... Les candidats UDR avaient les numéros 1 à 4.

## ● dans l'Isère : l'autogestion en images

L'Isère, ça n'est pas simplement Grenoble. La campagne sur la 3<sup>e</sup> circonscription le montre : pas moins de 11 cantons à couvrir, l'une des plus grandes circonscriptions de France par son étendue.

**L**ES secteurs de montagne (l'Oisans, le Vercors, le Trièves, le Valbonnais...) présentent tous, à des degrés divers, les mêmes problèmes. En laissant se développer de façon anarchique la concentration industrielle et agricole autour des grands centres urbains et notamment la région parisienne, la politique du pouvoir a conduit au dépérissement de ces secteurs à prédominance rurale. Des paysans en paupérisation accélérée, des écoles qui ferment... Les jeunes ont quitté le pays pour la ville. Et pourtant, entend-on fréquemment, la région se prête à une politique d'emplois liés aux sports de montagne. A La Mure, la situation est encore plus révélatrice de l'incohérence du système. En 1946, tout le plateau vivait de la mine. Mais même là, on assiste à une mainmise capitaliste extérieure sur tout ce qui est source de profit, laissant pour compte les capacités et les talents locaux en hommes et en techniques.

De nombreux équipements communaux, scolaires, sociaux, hospitaliers... y ont été installés. Et puis, l'affaire ne paraissant plus rentable, les pouvoirs publics, après avoir nationalisé et plus que largement indemnisé, décidèrent sa fermeture. Pas violemment, en douceur, pour éviter les réactions trop vives. Ainsi, jour après jour, les effectifs ont fondu. Plus des deux tiers des mineurs ont disparu. Les promesses du gouvernement et de la préfecture en matière de reconversion n'ont pas été tenues. Aujourd'hui, après le départ des jeunes, l'avenir est condamné.

### le socialisme : un discours ?

Et puis, à mesure que l'on se rapproche de Grenoble, on pénètre dans les zones industrielles à plus forte concentration de population. La chimie y domine avec Ugine-Kuhlmann et Progil-Rhône-Poulenc. Le problème majeur, c'est la pollution. Car, ici comme ailleurs, les énormes profits réalisés par ces grandes entreprises se font sur le dos et la santé des travailleurs et de leurs familles.

Enfin, la proche banlieue grenobloise pose le dramatique problème des petites communes dépourvues de moyens ou presque, réduites à n'être que de simples villes-dor-

toirs sans âme et sans vie. Tout se passe à Grenoble...

Devant une telle diversité de situations, où se manifestent l'incohérence, la brutalité ou le gâchis de ce système d'exploitation, il y a matière à combattre et déjà à débattre.

Soixante-dix réunions prévues. Premier village visité, au bout du département, perdu ; à peine descendus de voiture, le premier commentaire nous arrive aux oreilles : « Il vient en 4L, mais quand il sera député, il viendra avec sa DS noire. » Le PSU n'est pas connu partout... : on tente d'expliquer qu'on n'est pas comme les autres, mais ce n'est pas commode. Un peu plus loin encore, dans un tout petit bled, après un bref topo de présentation des thèmes du Parti, le maire nous gratifie d'un « Les gars, ce qu'il faut, c'est faire la révolution, sortir les fusils ; vous êtes encore trop modérés. »

Alors, terminés les discours, passons au concret. Avec une équipe locale, on avait tourné un film magnétoscope de 25 minutes sur les problèmes de la région (interview, dans l'Oisans, d'un paysan, ex-monteur de ski ; flashes sur la pollution ;

tourage sur le carreau des mines de La Mure, prises de vue dans une école « ouverte » d'une petite école de la vallée du Drac). Une troupe de théâtre grenobloise se propose de nous donner un coup de main.

D'autres camarades s'en vont faire l'affichage le plus haut d'Europe : le tunnel du troisième tronçon de l'Alpe-d'Huez va vivre quelques semaines de l'heure de l'autogestion. Sur ce terrain, le freic n'y changera rien. L'UDR ne nous concurrencera pas !

Le débat démarre. On décortique concrètement l'autogestion en réponse au blocage auquel conduit la logique capitaliste. Partout, jusqu'aux coins les plus retirés, se comprend la nécessité de remettre en cause cette hiérarchie sociale qui impose une organisation stupide du travail, cet Etat centralisé et autoritaire qui décide loin et toujours en sacrifiant ceux qui sont déjà les plus défavorisés.

Le débat confirme qu'un débouché politique est possible : décentralisation poussée du pouvoir, aide vigoureuse de l'Etat aux collectivités locales, et d'abord à celles laissées à l'abandon, prise en main de ses propres affaires dans le village. On peut alors parler tranquillement du Programme commun que l'on n'a pas signé : vivre mieux, bien sûr, mais pour faire quoi ? Et comment ? Qui décidera ? D'autres questions surgissent encore : les difficultés de la transition au socialisme, le rôle des syndicats, la région, l'organisation des entreprises...

Avec le débat, l'espoir renaît. Et ce n'est pas dans un rêve. Et cela va au-delà du 11 mars...

Michel DESTOT ■

## ● Cher-Papon

L'an passé, une manifestation célébrant le dixième anniversaire de Charonne était organisée dans le Cher à Vierzon par Lutte Ouvrière, la CFTD, le PSU. Des affiches étaient également collées dans le département, visant Maurice Papon, député du Cher (circonscription de Saint-Amand-Montrond), et préfet de police lors des ratonnades d'Octobre à Paris et du massacre de Charonne. Depuis, après une amende légère contre les organisateurs, des poursuites ont été engagées contre des colleurs d'affiches sur de faux rapports de police.

Papon semble décidé à poursuivre systématiquement ceux qui lui rappellent des souvenirs qu'il voudrait faire oublier. D'autant plus que son siège de député ne tient qu'à un fil.

Le Comité « Vérité Charonne » (1) qui regroupe quelques personnalités locales a décidé de publier, pour le onzième anniversaire de la manifestation, un dossier afin qu'il puisse être produit lors de tout procès. ■

(1) 41, route de Puy-Berteau, 18-Vierzon.

## notes de lecture

**pour s'initier au marxisme : PRÉCIEUX !**

La conscience révolutionnaire prend naissance, bien évidemment, dans les luttes. Et c'est en se battant que le travailleur découvre sa condition d'exploité : la lutte des classes, c'est d'abord une réalité vécue, avant d'être quelque chose qu'on apprend dans les livres.

La théorie vient après. Elle est un outil indispensable, mais pas toujours facile à acquérir : on ne se lance pas sans difficultés dans la lecture de Marx ou de Lénine.

C'est pourquoi le livre de notre camarade Barjonet présente un intérêt certain. S'il n'apportera pas grand-chose aux vieux militants rompus aux subtilités de la dialectique, il sera pour tous les autres, tous ceux qui ressentent le besoin — et ils sont légion — d'étayer leur combat quotidien, de le comprendre à la lumière de l'analyse marxiste, de le situer par rapport au mouvement ouvrier, un bouquin précieux.

Cette introduction aux grands textes commence par la présentation au lecteur des

grands créateurs. C'est l'occasion de s'apercevoir qu'on a parfois tendance à schématiser, à se bloquer sur des idées reçues : il est intéressant de découvrir, par exemple, que Lénine n'a pas toujours été le centralisateur de « Que faire » ou de « La maladie infantile... ». D'avoir défendu, dans ses « Thèses d'avril », la voie autogestionnaire vaudra, paraît-il, à Wladimir Illich de se faire traiter « d'anarchiste désuet » et d'être comparé à Bakounine !

La deuxième partie du livre est un lexique. Si le vocabulaire marxiste est aujourd'hui largement passé dans le langage de tous les jours, il s'y est aussi parfois dévoyé : Mme Express parlera volontiers « d'aliénation » ou de « surprofit ». Et l'on sait par ailleurs comment la droite peut utiliser, par exemple, la notion d'« anarchie ». Barjonet remet les choses en place et rend aux mots leur vrai sens.

Il était indispensable, dans cette entreprise, que le style soit précis, clair, simple à comprendre par tous. Il l'est.

B.L. ■

(1) André Barjonet : « Initiation au marxisme ». Ed. Universitaire. En vente à « TS ».

# Willot-fric, super-

75 usines, 23 magasins, 30.000 employés et ouvriers, 2,5 milliards de chiffre d'affaires, 1,5 milliard de biens immobiliers et fonciers : c'est quelque chose, le groupe textile « français » industriel et commercial Agache-Willot ! Les dirigeants — les quatre frères Willot qui ne font qu'un — ont de quoi être fiers, eux qui, comme ils le disent, sont partis de « presque rien ».

Pourtant, la « machine » grippe un peu depuis juillet 1971. Rien ne va plus : « Les frères Willot, ou, du moins, deux d'entre eux, vont-ils être arrêtés ? » Ingénument ou crûment, c'est ainsi que Roger Priouret posait la question dans « l'Express » du 4-10 octobre 1971.

En avril 1971, le juge Defontaine inculpait les frères Willot « d'infraction à la législation sur les sociétés, abus de biens sociaux et recel ». Motif principal : compromis dans les « magouilles » de la célèbre Garantie Foncière, à l'occasion notamment de la vente du siège social de Saint-Frères, situé rue du Louvre, à Paris.

Roger Priouret et le juge Defontaine ont-ils ouvert le procès du système capitaliste ? Les frères Willot ont répondu par avance aux accusations : « Nous sommes là pour gagner de l'argent, et nous n'avons pas honte de le dire, et cet argent nous le réinvestissons dans nos affaires. C'est là le grand, le seul secret des frères Willot » (interview à « Entreprise » du 17 janvier 1970). Claire non, cette application logique du système ? Priouret et Defontaine : en prison pour subversion !

Mais ce n'est pas tout. Quand les Willot débarquent, fric en main, dans une entreprise, c'est la panique chez les travailleurs. Les lendemains de leur emploi sont compromis. Car les Willot (on les appelle les Dalton) font ce qu'ils appellent de la « restructuration ».

La « valeur à la casse » est l'une de leurs « obsessions », comme ils disent. Des vautours sur leur proie. Ils tirent ce qu'il y a de bon : terrains, immeubles — machines éventuellement — et réalisent des « culbu-

tes » financières dans la mare aux spéculations. Pour le reste, c'est-à-dire les hommes, les travailleurs, on essaie d'éviter les drames trop criants. On licencie, on reclasse n'importe où, n'importe comment, un petit peu de pré-retraite par ci, de « recommandations » par là et c'est fini.

Et puis, d'ailleurs, la main-d'œuvre française (et immigrée), ça finit par coûter trop cher, et c'est remuant. Alors, on bâtit des usines en Afrique. Une dizaine d'usines, cinq mille emplois : la solution miracle au sous-développement, sans doute.

On parle moins des prouesses des Willot depuis un an et demi. Les patrons — aristocrates ou parvenus — sont un peu gênés par cette inculpation. Ils appliquent la loi du « milieu » : silence aux plumes de leurs « baveux » et discrétion recommandée aux Willot, moyennant quoi ceux-ci en termites consciencieux, peuvent poursuivre leur grande mission « restructuratrice ».

M.C.

## ● une irrésistible ascension

LES bandes Velpeau : tout le monde connaît ! En 1954, les quatre frères Willot héritent de l'entreprise à la mort du père. Oh ! une toute petite affaire de fabrication de crêpe installée dans la banlieue lilloise. Le sous-prolétariat du patronat aristocratique du textile du Nord ! Des minus quoi ! Humiliés, ils jurent de se faire vengeance. « On aurait dit que sur la tombe du père ils ont fait le serment de ne pas se séparer avant d'avoir vaincu les plus grands ! » plaisantent les travailleurs.

Quelques années d'observation et en 1959 démarre la conquête. Les vieilles entreprises qui ne peuvent pas moderniser deviennent une proie facile. Ce sont généralement des entreprises familiales. En sept ans, une dizaine d'affaires tombent ainsi dans les mains des Willot, payées au prix de « la casse ».

Les bénéfices des bandes Velpeau (20 à 30 %), complétés par les premières vente de terrains et d'immeubles constituent le premier magot. Un magot qui ne chôme pas. Un magot qui s'engraisse de mètres carrés de terrains et de béton.

1966 : les Willot frappent un grand coup. Ils mettent la main sur Agache, gros producteur de linge de maison.

Sensation, émoi et inquiétude chez le patronat traditionnel du nord : Agache, une affaire qui date de 1828 ! L'accord conclu (on ne saura jamais les dessous de table de la transaction) le nouveau groupe multiplie les rachats et prises de contrôle des Flandres à l'Alsace.

D'octobre 1966 à octobre 1968, une dizaine de nouvelles « victimes » : des « canards boiteux » avec des noms pourtant, Raclat ; Le Pigeon Voyageur ; Vendendriessche ; Sincotex ; Coframaille ; Cosserat, etc. Au terme de cette boulimie, il y a la création d'un holding c'est-à-dire d'une société de placement de fonds ayant pour objet (« théoriquement » dit le Petit Larousse plein de pudeur) la gestion d'un portefeuille à valeurs mobilières industrielles et commerciales. 700 millions de chiffre d'affaires qui laissent 10 % de bénéfices plus ou moins visibles.

Les affaires ne s'arrêtent pas là : « On demande à MM. Willot le privilège d'être racheté ». On en demande et on en redemande. Les petits et moyens patrons du textile, pris dans l'étau de la concentration capitaliste (restructuration technologique et financière) ne discutent même plus les conditions

de leur liquidation. Une psychose, plus ou moins entretenue en sous-main a conditionné les esprits.

« L'irrésistible ascension », loin de marquer le pas, s'accélère. Janvier 1969 : Saint-Frères, 420 millions de chiffre d'affaires, principal producteur français de toile de jute, de corderie et de bâches tombe. On liquide le siège social situé rue du Louvre à Paris (« Une ruine », selon les Willot) pour payer les prises de participation. Les

dra grossir rétroactivement le dossier du juge Defontaine, l'année suivante, 1970 : c'est l'année africaine. Pose de « première pierre » au Niger, au Mali, en République centra-africaine. En France, on dit que ce sont des « bricoles » par rapport aux « coups » précédents.

En 1971, l'année du scandale (inculpation motivée plusieurs dizaines de fois), Masurel entre dans le giron Willot, de même que Inno-BJ (filiale de la

de 1972. Un bilan tellement trafiqué qu'il donne la nausée au Commissaire aux Comptes qui démissionne. Mais l'élan est donné, la décision est prise : le Bon Marché est en cours de démantèlement. Jusqu'où ?

L'empire est solide. Bastion de la bourgeoisie, il peut faire chanter ou expulser les « fortes têtes » qui dans les rouages d'un Etat dévoué et d'une justice « aux ordres » voudraient lui chercher des crosses. Ces péripéties ennuyeuses ne l'empêcheront pas d'atteindre le but fixé : six ou sept milliards de chiffre d'affaires en 1975 !

## L'impérialisme, stade suprême...

« VOYEZ à Bangui, en République Centrafricaine, nous avons une usine de filature et de tissage de coton. Or, la main-d'œuvre s'est admirablement adaptée à cette forme de travail et elle est compétitive sur le plan international. De plus, sur place, nous disposons de la matière première et d'un marché. Rien ne manque, on le voit, pour une parfaite surexploitation : maigres salaires, chômage, matières premières, marché créé par les salariés qui rachètent ce qu'ils ont produit, laissant au passage dans la poche des Willot le profit. Quelle belle affaire ! » Dès lors (c'est Jean-Pierre qui parle), les tissus écrus, aujourd'hui, ce n'est plus dans le Nord ou dans l'Est qu'il faut les fabriquer, mais en Afrique. « Comme on le comprend, le brave petit ! Bien sûr, ils ne rachètent plus, ils ne construisent plus d'usines fabriquant les écrus en Europe. Par contre, cinq ou six usines ont trouvé place en Afrique, car aujourd'hui,

là-bas, « chaque implantation nouvelle donne un peu plus de solidité à l'ensemble du groupe ». Traduction : les bénéfices sont là-bas beaucoup plus substantiels (entre 10 et 20 % sans doute). Mais tous les travailleurs avaient compris.

Afrique contre Japon : c'est de la haute stratégie. On sait que les Japonais (main-d'œuvre surexploitée) produisent à bas prix. L'idéologie impérialiste et fascisante du capitalisme nippon pour n'être plus (ou moins) guerrière n'est pas pour autant absente au niveau économique et commercial. Les Willot le savent.

« Les Japonais sont certainement très dangereux, mais ils ont aussi leurs problèmes. (...) La menace, nous pensons pouvoir la parer, en partie grâce à l'Afrique francophone. » Comme M. Jourdain avec sa prose, les Willot vont allègrement au-devant du « stade suprême » de leur capitalisme : le Willot-impérialisme !

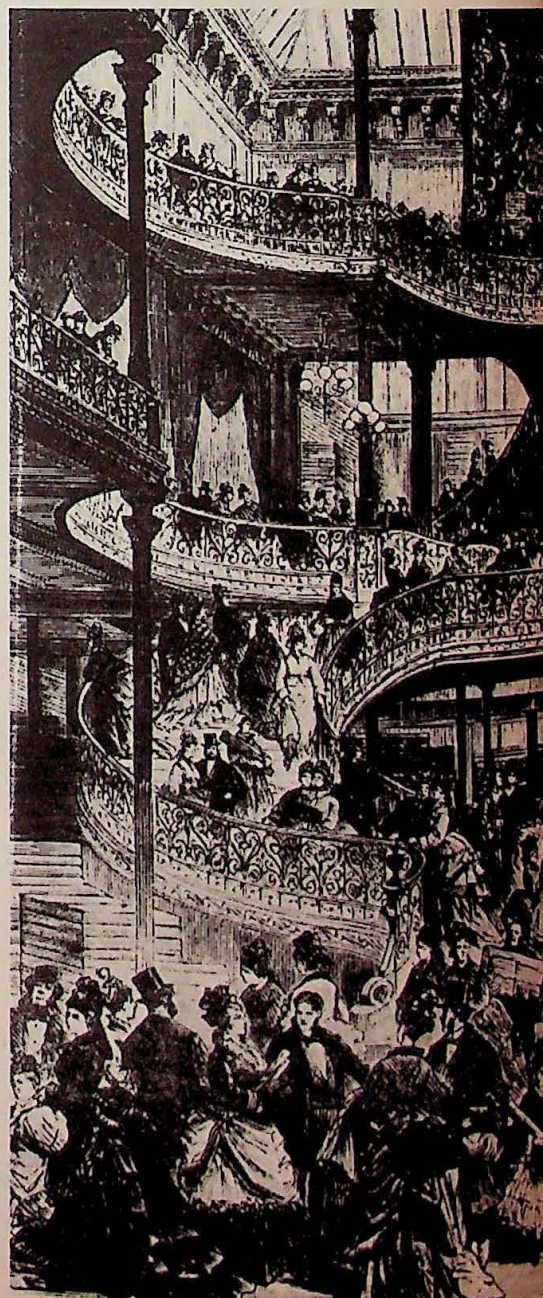
frères Saint, plus Saint sans doute que les frères Willot en restent « baba ». 5.000 travailleurs sur trois départements sont concernés mais non « concertés » ! La même année « tombent » : La M.F.T.C. (Manufacture française de Tapis et Couvertures), numéro un du tapis en France ; la CITEP ; le CICOR (tous plus ou moins filiales de Saint-Frères), et Carmichaël. Tombent aussi la Belle Jardinière, confection et magasins de vente de vêtements à Paris. Le chiffre d'affaires fait un bond de 100 %. (Un milliard et demi).

Avant que la fin de l'année n'arrive, nouvelle sensation : après de multiples chassés-croisés parmi les actionnaires, Agache-Willot prend le contrôle des magasins du Bon Marché à Paris : 50 % du capital plus quelques comparses. Fureur des petits actionnaires qui saisissent la justice. C'est le second coup de semonce qui vien-

Belle-Jardinière). Par contre deux échecs... Deux échecs dont on essaie d'étouffer le retentissement puisqu'il s'agit de rien de moins que Le Printemps et Paris-France. On dit que des pressions discrètes, agrémentées de menaces tout aussi discrètes, auraient dissuadé les frères Willot.

1972 : même discrétion. Des regroupements au sein de la « famille », en Alsace, des changements d'activité qui laissent les travailleurs dans le désarroi : licenciement ou déqualification. Repartir à zéro... Des fermetures et (ô, miracle !) le premier projet d'investissement industriel à Saint-Pol-sur-Mer (Pas-de-Calais) avec une perspective de 1.000 emplois en 1978 ou ... 1980. Là encore quelques pressions discrètes...

Puis arrive l'affaire du Bon Marché. 60 millions de perte annoncés en 1971, 21 millions pour les six premiers mois



LE BON MARCHÉ : - Le l

« Peu importe que vous fabriquiez des chaussettes ou des chemises, des clous ou des fauteuils. Ce qui importe c'est de pouvoir additionner les francs. »

Jean-Pierre WILLOT.  
(Entreprise, 17-1-70.)

# cracks

## ● des "casseurs"

LONGTEMPS, avec la complaisance de journalistes, d'économistes et de financiers, les frères Willot ont gardé une réputation d'industriels du « textile vivant avec leur temps ». Aujourd'hui, cette image qui n'a guère trompé les travailleurs du groupe, a fait son temps en dehors de la sphère.

Les Willot-Dalton ne s'en cachent pas, ils l'ont dit, ils le répètent. Leur but est de « gagner de l'argent ». Et pour y parvenir, il faut être le maître (« leader ») dans plusieurs secteurs. Le reste n'est que balivernes.

Règlement de compte ? C'est le très « sérieux » journal patronal « Entreprise » (N° 749, janvier 1970) qui laisse, on ne peut plus librement parler — un esprit à quatre voix. Les frères Willot.

« Disons que nous accordons beaucoup d'importance aux biens immobiliers. Leur valeur à LA CASSE pèse très lourd dans notre décision de racheter ou non une affaire. Le « cash-flow » (bénéfice net + amortissement) est avec la valeur à la casse, notre autre obsession ». On croit rêver !

Comment est-il possible que des hommes, avec une si « haute conception » de leur mission puisse tenir dans leurs mains le sort de 30.000 travailleurs ? Splendeur du système capitaliste...

De ces 30.000 travailleurs — dont beaucoup se situent souvent en dessous de la ligne de flottaison des 1.000 F minimum par mois, les frères Willot ne parlent pas. Et pour cause : ça ne les intéresse pas. Ils ont au moins ce mérite, celui de la sincérité et de la franchise.

Par contre, quelle jouissance de recenser, mensuellement (bientôt journalièrement avec les méthodes américaines) la valeur réelle des biens. Toujours dans l'article d'Entreprise (janvier 1970) ils notent :

« Nous avons réalisé de très grosses ventes dernièrement, mais l'actif représente encore plus de 100 milliards d'anciens francs. Plus précisément nous avons 3.838 locaux d'habitation au dernier relevé, presque tous situés en France, mais j'ai enlevé tout ce qui était outre-mer (N.D.L.R. : pourquoi, franchise fiscale ?). Il y avait aussi 117 bâtiments commerciaux, 87 lieux de production, 305 hectares de terrains d'usines — dont 134 bâtis — et 457 hectares de terrain non directement concernés par la production. » Ça, c'est Antoine qui le dit. Bernard ajoute « Exactement. Après de lourdes opérations financières, il suffit de vendre des lots d'immeubles bien placés et nous retrouvons notre trésorerie. »

Et voilà, le tour est joué. La spéculation sur les terrains et les immeubles, une infraction ? Vous voulez rire !

Quand tout cela se passe dans le milieu patronal du Nord et de l'Est, le secret est bien gardé : on aurait trop honte des frères Willot. Mais à Paris, on regimbe un peu. La liquidation du siège social de Saint-Frères, l'acquisition du Bon Marché (un plan avec maquette déjà élaborée de promotion immobilière existe) sont les fruits — un peu trop mûrs sans doute — d'une belle philosophie.

La percée parisienne — une marche vers le sommet des pouvoirs — est peut-être plus rude que ne le supposaient les frères Willot. Qu'importe ! Dalton dans le Nord, ils se feront mousquetaires dans la capitale.

Qui, en système capitaliste, peut les arrêter ? En effet, ils se fortifient de leur propre impérialisme. A preuve encore cette phrase « exemplaire » : « Toute nouvelle firme absorbée nous apporte au contraire des forces supplémentaires, un appétit supplémentaire qui nous permettent de nous développer et d'accélérer nos projets. »

Oh cher Marx, cher Lénine, on croirait lire certaines de vos critiques ! ■

## ● la lutte paie...

« Faire des affaires, gagner de l'argent » : la devise des Willot ne fait pas forcément « l'affaire » des travailleurs. Il s'en faut même de beaucoup. Apprécié au prix de la casse l'outil de travail n'est plus la garantie de l'emploi. Les fermetures d'entreprises sont nombreuses après le passage des Willot. Les changements d'activité également qui laissent les travailleurs sans emploi si aucune possibilité de recyclage n'existe, ce qui est le cas généralement.

Une dizaine d'usines ont disparu de la carte du textile dans le Nord et en Alsace.

Pas les plus mal en point bien souvent. Si par exemple, la revente du terrain ou des murs peut permettre de dégager des plus-values confortables. Et si les travailleurs se plaignent ? Qu'ils s'estiment contents : de toute façon l'entreprise était condamnée et Willot leur offre un sursis, peut-être un reclassement. »

Moyennant quoi, les Willot sont des patrons comme les autres : ils respectent des conventions et discutent sérieusement lorsque les travailleurs prennent leurs affaires en main.

C'est ce qui est arrivé chez Saint-Frère, la CITEP, à Amiens (Somme) l'année dernière. Faute de pouvoir trouver en face d'eux des directeurs aptes à la discussion, ils ont séquestré les représentants des Willot. Deux de ceux-ci sont alors venus se « constituer prisonniers » à la place des cadres. La négociation s'est ouverte et le lendemain, un accord avait pu être trouvé. »

En dehors des salaires (très bas comme dans l'ensemble du secteur textile) les grèves — par atelier, par service —, portent sur les conditions de travail, le rendement.

Elles portent souvent aussi évidemment sur les licenciements (partiels ou en totalité).

Chez Gratry à Halluy (Nord), à la MFTC de Houscron (Belgique) ; chez Agache à Perenchie (Nord) ; chez Saint-Frères à Flixecourt (Somme), etc. : les batailles des travailleurs sont nombreuses.

Les 300 femmes de la Coframaille à Schirmeck (Bas-Rhin), déjà en lutte l'année dernière sont à nouveau en conflit ouvert avec la direction. Elles refusent le nouveau système de rendement qui se traduirait en cas d'application, par une baisse de 1 à 2 F de l'heure.

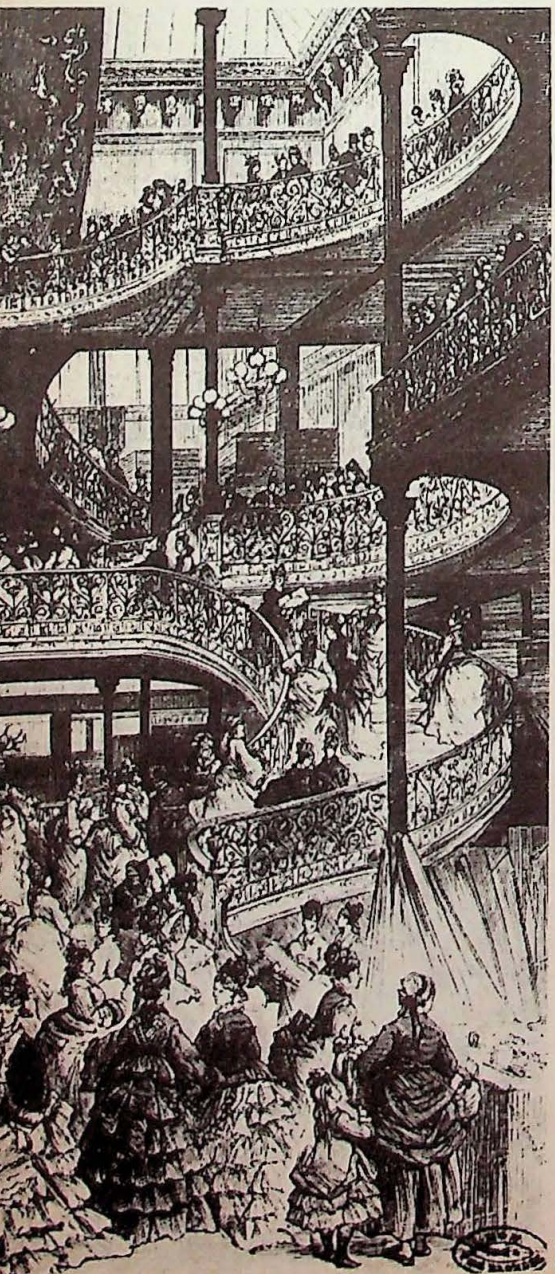
A Paris, les différents services (du livreur à la vendeuse) des magasins Bon Marché et Belle-Jardinière sont en lutte plus ou moins latente. Lutte du désespoir et de la colère contre les licenciements massifs qui ont déjà commencé.

Au total, c'est simple : les Willot ont supprimé plus d'emplois qu'il n'en ont créés (si l'on met de côté leur expansionnisme africain). Il n'y a pas de quoi pavoiser. Et sans doute les autres grands patrons capitalistes qui eux parlent, parlent, bla, bla, bla de « mission sociale », sauront réprimander ces mauvais serviteurs du « bien public ».

Qu'importe, les Willot ne sont pas membres de la Sainte Alliance patronale. Pour eux, leur appartenance va d'elle-même, elle est inscrite dans les faits.

Tous les jours, les travailleurs du textile Agache-Willot qui comptent parmi eux une majorité de femmes ouvrières spécialisées et un grand nombre d'immigrés tentent d'opposer l'unité de leur classe aux Willot, comme ailleurs aux Boussac, aux Prouvost et autres patrons du textile.

Mais ils savent aussi qu'en fonction de l'implantation très précise des usines de textile — de la Manche à la Forêt Noire — il leur faut réaliser l'unité populaire autour de leur lutte, que ce soit pour le maintien de l'emploi, les salaires ou les cadences. Avec les Dalton, ce n'est pas facile. ■



D.R.

escalier à double révolution

## Bon Marché : contre les licenciements

MERCREDI 31 janvier, la cantine du Bon Marché à Paris. Les travailleurs sont là qui écoutent les responsables du secteur commerce des syndicats. CGT, CFTC et FO sont d'accord : on peut reprendre le travail, la direction a déclaré qu'elle respecterait ses engagements sur la procédure de licenciement collectif lui permettant dans un premier temps de se débarrasser de 376 employés (d'abord le technique et l'informatique). Le permanent CFDT n'est pas de cet avis. Pour lui, le sens de la bataille c'est « contre les licenciements ». Mais il ne fait pas de proposition pour continuer la grève qui a démarré le 27.

De même les délégués syndicaux élus du Bon Marché ne sont pas d'accord non plus avec la position CGT-CFTC-FO. Cependant, ils laissent faire et sans autre forme de débat on passe au vote. La reprise est adoptée à une petite majorité. Les abstentions sont nombreuses : beaucoup se sentent étrangers à ce qui se passe. L'incompréhension, le dégoût, le renoncement se lit sur les visages. Quatre jours de grève pour obtenir que la « loi » soit respectée par les frères Dalton-Willot

dont on sait le peu de cas qu'ils en font.

Quatre jours de grève en face de tels patrons ce n'est pas rien. C'est ce qu'avaient pressenti les travailleurs de la Belle jardinière et de Saint-Frères, autres « possessions » du groupe Agache-Willot en se solidarisant avec ceux du Bon Marché et en préparant activement la grève. Grande fut leur déception.

Que va-t-il se passer maintenant ? Le démantèlement du Bon Marché en vue d'une opération spéculative (sur le terrain ou les immeubles) des plus juteuses sans doute, va pouvoir se poursuivre tranquillement. A moins que... Pour les camarades du PCF du magasin, on renvoie l'affaire aux élections : « Dans six semaines, il dépend de vous que la situation soit différente » (tract du 30 janvier).

Pour les camarades du PSU, il faut renforcer la démocratie en donnant la parole aux travailleurs dans les assemblées. Ils continueront à apporter leur aide aux employés et ouvriers du Bon Marché auprès desquels ils mènent le débat politique depuis longtemps. Sans

leur imposer de mots d'ordre ni de consignes. Sous leur contrôle et avec eux, ils passent à l'action.

Ils continueront aussi à faire connaître dans tout le quartier (entreprises, administrations, etc.) auprès des autres « colonies » Agache-Willot (magasins et usines textiles du Nord, de l'Est, etc.) la situation désespérée de la moitié des travailleurs du Bon Marché (soit 1.200) de la Belle Jardinière (soit 300), menacés de licenciement à moyen terme.

Des tracts sont rédigés collectivement par des travailleurs du B.M., des membres du groupe PSU, des militants du comité de soutien. Prendre des mesures concrètes pour réduire la vente au maximum en cas de grève : contrôle du courant électrique, des portes d'entrée pour éviter les manœuvres de briseur de grève de la direction. « Ainsi les démonstratrices peuvent se joindre au mouvement. » Car c'est vrai, dans un grand magasin, les catégories de travailleurs se connaissent mal. Pourtant, du livreur à la démonstratrice, l'exploitation est la même, malgré les discours des chefs de service qui entretiennent la division.

# un certain M. Lemmet

Mardi 20 février s'ouvre le procès en diffamation intenté par Achille Peretti à Serge Mallet et Guy Degorce (directeur de « Tribune Socialiste ») concernant un communiqué rédigé par le président du Comité anti-mafia à l'usage de toute la presse et publié « in extenso » dans notre numéro du 27 septembre 1972. Dans cet article, Serge Mallet résumait les points principaux des accusations qu'il avait portées contre le président de l'Assemblée nationale, notamment à l'occasion d'un meeting du Comité anti-mafia. Mais, lorsque M. Peretti déposa sa plainte, il choisit d'appuyer celle-ci sur des éléments secondaires de l'article, en omettant systématiquement toute référence aux affaires concernant Neuilly. Ce point est d'autant plus étonnant que la plainte en diffamation émane de M. Peretti en tant que maire de Neuilly. En notifiant son offre de preuves, Serge Mallet et son défenseur Henri Leclerc relevèrent cette curieuse absence...

L'AVENUE de Neuilly était bordée d'immeubles anciens comprenant la plupart du temps deux corps de bâtiments et abritant une population de petits bourgeois, et d'employés souvent âgés, qui payaient des loyers d'avant-guerre. Le Plan d'urbanisme de la ville de Neuilly, voté en 1962, faisait du quartier de l'avenue de Neuilly une zone « réservée à l'habitation et au commerce ». On ne comprenait guère, dans ces conditions, pourquoi à partir de 1965, sitôt que l'on se mit à parler de « La Défense », un petit électricien de Neuilly — qui n'avait d'autre sécurité matérielle que celle d'avoir eu, dès l'arrivée de Peretti, la concession des travaux d'électricité de la ville — se mit, pièce après pièce, à racheter ces immeubles. On ne comprenait surtout pas où il prenait l'argent pour ce faire. Ces achats étaient d'ailleurs bien dissimulés : Lemmet se cachait derrière d'anonymes Sociétés civiles immobilières. Et puis, à partir de 1968, les locataires commencent à se voir avisés de déguerpir. Ils ne seront évidemment pas, comme le veut la loi, relogés dans les HLM que Peretti ne construit pas. On ne sera pas regardant sur les méthodes à utiliser pour les faire partir. Longez aujourd'hui l'avenue de Neuilly, antichambre de la triomphale zone d'affaires de La Défense : vous verrez que les immeubles à usage d'habitation et de commerce se sont transformés en sièges sociaux de 8 à 12 étages. Et pointez les immeubles de Lemmet... Les liens de celui-ci — salarié qui ne déclare que 53.400 F de revenu par an — avec Peretti sont bien multiples. Le journal de Peretti a son siège au 150 bis de l'avenue de Neuilly : c'est un immeuble Lemmet. A côté, au 130 bis, c'est encore un immeuble Lemmet qui héberge la banque Vernes : banque dont le P.-D.G. — Jean-Marc — est un « ami » de M. le président. Nous le retrouverons au Conseil municipal de Neuilly et, entre autres, à la Défense. Rien d'étonnant à ce que sa banque soit le siège de certaines sociétés civiles immobilières dont Henri Lemmet et sa petite famille se partagent la totalité des parts. Autre banque : la B.U.P. Celle-là est nationalisée — ce qui ne signifie pas qu'elle est à la disposition de la nation, mais bien au contraire c'est la nation qui est à sa disposition. C'est un autre Vernes, Georges cette fois, celui de l'affaire Balkany et des tractations fisco-immobilières avec Giscard qui en est le censeur. Le siège de la B.U.P. au 189-191 de l'avenue de Neuilly est encore sur un terrain Lemmet. Au 45 avenue de Neuilly, une

autre boutique Lemmet semble ne s'animer qu'en période pré-électorale, quand elle héberge les éléments musclés qui font régner l'ordre U.D.R. à Neuilly ou à Puteaux. Toujours sur l'avenue de Neuilly, on a pu voir s'implanter des sièges sociaux qui auraient dû, dans l'esprit des « aménageurs », s'établir à la Défense, mais qui, de la sorte, bénéficiaient des infrastructures destinées à celle-ci sans payer un fifrelin — sinon la dérisoire taxe de 1 % prélevée par le maire de Neuilly, à qualité cette fois, en lieu et place des 15 % qu'ils auraient dû payer sur le périmètre de l'E.P.A.D. Cela arrange trop les entreprises qui s'y sont installées pour qu'elles n'observent scrupuleusement le « secret des affaires ».

## peau de banane et vieilles dentelles

Il a fallu une petite peau de banane pour que ce qui n'est sans doute qu'une partie de l'énorme trafic, dont le centre de Neuilly a fait l'objet, soit mise au jour : cette peau de banane, ce fut la réaction vertueuse de deux bourgeois de Neuilly, et surtout l'obstination d'un vieil homme, qui mérite — et ils ne sont plus très nombreux dans ce pays — le titre galvaudé de « citoyen ».

C'est sur cette peau de bananes qu'a glissé le président Peretti : au-delà d'un certain point, même lui ne peut éviter les bavures...

En novembre 1971, deux dames très dignes vinrent trouver le comité anti-mafia. Chignons stricts, le dos raide, la croix d'or en pendantif, très « grandes bourgeoises ayant subi des revers » dans leur emballage de dentelle :

— « Que les choses soient nettes. Nous ne sommes pas d'accord, mais alors pas d'accord du tout avec vous sur le plan politique. Toutefois vous êtes les seuls à avoir attaqué vraiment Peretti. Alors nous vous faisons confiance. Nous avons voté pour lui dans le temps, les choses vont vraiment trop loin... »

Et suivit l'écoeürant déballage de pressions, de menaces, du fond de combines et même d'escroqueries que nous devons réentendre si souvent par la suite.

On pourrait penser que le président de l'Assemblée nationale est trop haut personnage pour être mêlé personnellement à ces affaires, même s'il les couvre. Un cas au moins prouve que non seulement Achille Peretti met la main à la pâte mais que, de plus en plus, il ne craint pas d'aller jusqu'au sordide dans le mesquin lorsqu'il faut réduire une forte tête au silence.

Le 19 mai 1972, le préfet des Hauts-de-Seine, P. Hosteing a signé un permis de démolir, un parmi des centaines. Celui-ci concerne les 185-189, avenue de Neuilly, c'est-à-dire une propriété Lemmet mise en Société Civile Immobilière dont les intérêts sont représentés par la COGEDIM, organisme dépendant de la Banque de Paris et des Pays-Bas et avec lequel Michel Cالدaguès député UDR du 14<sup>e</sup> arrondissement (rénovation Montparnasse), a des liens très étroits.

L'opération est typique de l'urbanisme du régime en général et de sa variante perettiste en particulier : il s'agit de démolir 110 logements habités par des personnes à revenus « modestes » pour permettre la construction sur le même emplacement de 30 appartements de grand standing, la différence devant être comblée par les bureaux.

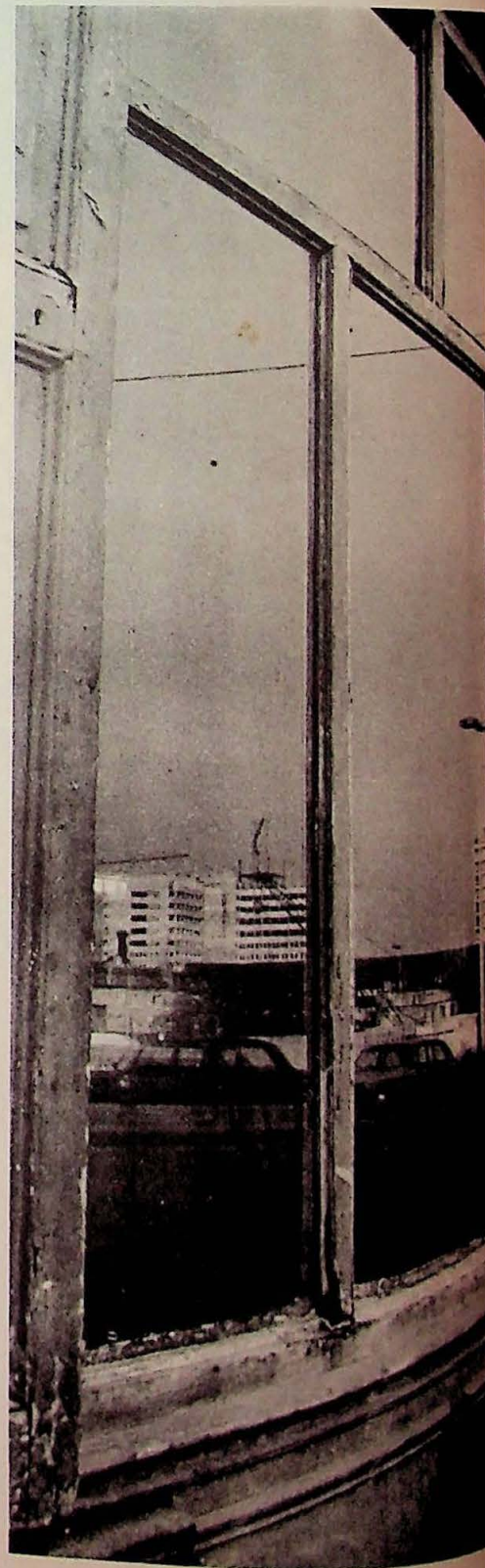
Les locataires expulsés sont relogés dans toute la région parisienne. Peu à peu, ils ont tous cédé sauf un. Guy Pajot est né à Neuilly le 20 février

1912. Dessinateur, artiste-peintre, il « n'entre pas dans la Résistance » mais l'organise dès 1940. A son actif : la fourniture aux alliés des plans complets des fortifications de La Rochelle et de la base sous-marine de La Pallice. Corps décharné, amputé, rongé par la maladie mais un regard qui révèle la volonté farouche d'un homme sûr de son bon droit et prêt à se battre jusqu'au bout :

— « Ce n'est pas un politicien arriviste qui me fera céder ! »

## le boyau D'Achille

Recommandé par un ami de longue date, le conseiller municipal Petit-Lébrun entre à la mairie de Neuilly le 18 août 1970 comme dessinateur temporaire. Or il habite 3, impasse Housaye dans le bloc racheté par Lemmet... Une partie du bloc est déjà rasée ; la construction des bureaux de la BUP bat son plein. Et le promoteur recourt à un procédé désormais banal pour chasser les locataires : il bouche tous les accès aux immeubles encore habités ; seul passage : un boyau



LA DEFENSE : Le miroir aux alouettes.

## offre de preuves

VOICI un extrait de la notification d'offre de preuves... : « M. Peretti, en dépit des règlements d'urbanisme, a favorisé la transformation de nombreux immeubles de l'avenue de Neuilly aujourd'hui réservés exclusivement à des bureaux de grandes sociétés, et dont une partie importante a été achetée, il y a quelques années, dans des conditions particulièrement avantageuses — grâce à l'existence du Plan d'urbanisme — par des hommes d'affaires au passé douteux liés de très près au maire de Neuilly — voire à la mairie elle-même —, dont les moyens d'existence antérieurs ne permettaient pas les réalisations de telles opérations, et qui les ont revendus (ou sont en train de les revendre) très cher, en profitant d'abord des dérogations, puis de la transformation du Plan d'urbanisme, en Plan

d'occupation des sols, approuvé seulement il y a quelques mois par la seule ville de Neuilly. »

Le 9 novembre 1972, M<sup>re</sup> Gilbert Heiszmann, avocat-conseil de M. Peretti, formulait, par une signification de preuves contraires, « les plus expresses réserves sur la validité de cette notification... », et notamment « ... que le cinquième fait dont MM. Degorce et Mallet entendent rapporter la preuve ne figure pas au nombre de ceux allégués dans l'article poursuivi et n'a donc pas été relevé dans la citation directe susvisée qui détermine la saisie du tribunal ;

« ... Que (le requérant), soucieux d'assurer au débat le caractère de loyauté voulu par le législateur, s'opposera donc quant à présent à ce qu'il soit débattu d'un fait étranger à la poursuite engagée sur citation directe le 25 octobre 1972. »



# met...

tortillant entre deux palissades par dessus un tas de gravat.

— Constat d'huissier : les locataires demandent à Guy Pajot — puisqu'il travaille à la mairie — de se renseigner sur ce scandale. Pajot se met en quête du permis de construire, ou du permis de démolir. Il ne trouve rien à la mairie... Le 17 mai 1971, il rédige une lettre à Peretti sur ce problème, lettre signée de tous les locataires encore présents. Aucune réponse. Il demande alors à consulter le permis de construire, cette fois il essuie un refus catégorique et de plus reçoit le conseil de se tenir tranquille...

En été 1971, les responsables des services techniques étant en vacances, c'est lui qui s'occupe des chantiers en cours. A nouveau il est amené à se poser des questions lorsqu'il découvre que la mairie passe des marchés avec des entreprises qui consentent des rabais de 30 à 50 % sur les devis initiaux.

De deux choses l'une : où les devis initiaux sont grossièrement falsifiés, mais alors les responsables municipaux sont des incapables frisant la débilité mentale, ou bien il y a des gens très complaisants dans cette mairie.

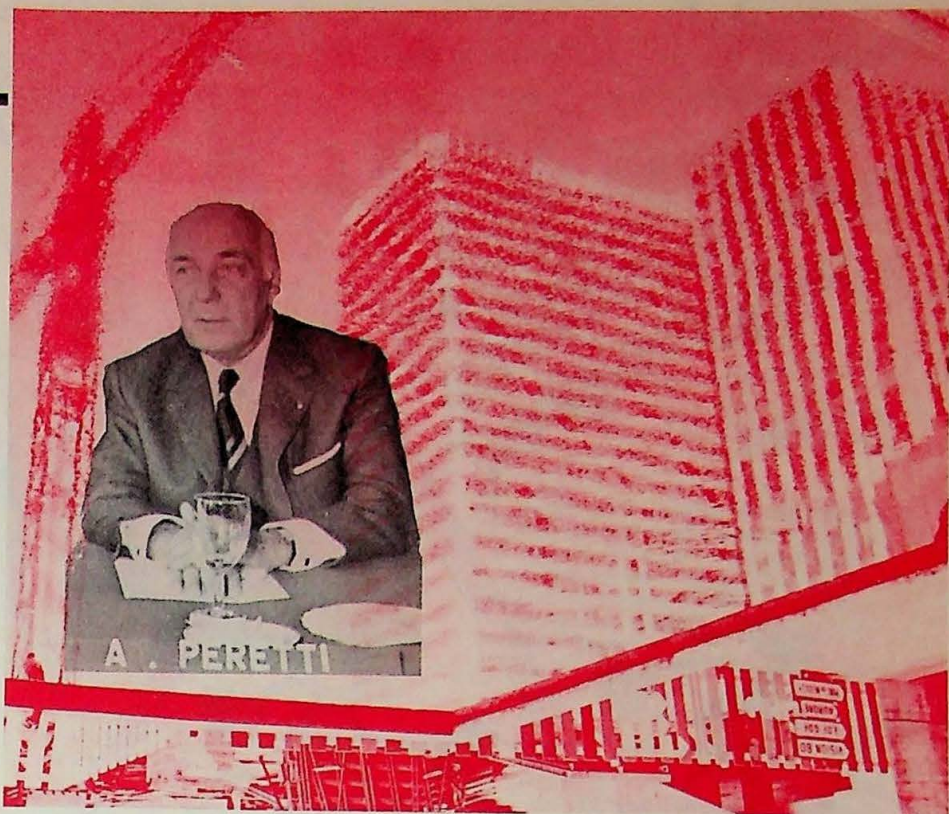
Pour Pajot cette seconde hypothèse va se trouver renforcée lorsqu'il fera part de sa découverte à Leclerc, directeur des services techniques de la ville. Il s'entend seulement répondre que son travail consiste à tirer des plans, pas à poser des questions indiscrettes.

Et c'est en tirant des plans que l'infortuné dessinateur, allant de surprise en surprise, découvre le plus beau : les plans cadastraux ont été indûment modifiés pour arranger les affaires du promoteur 185-189, avenue de Neuilly.

## les rois mages chez les Pajot

Promotion sauvage, opérations illégales, complaisances et même complicité municipale. Ce qui se passe dans la ville d'Achille Peretti se traduit concrètement pour Pajot par le fait qu'il est chassé de chez lui. Il décide de se battre jusqu'au bout. La loi stipule que dans son cas — comme dans celui des co-locataires — il peut faire valoir son droit à être relogé sur place c'est-à-dire dans les futurs appartements mais aux conditions actuelles : 330 F par trimestre. Il fait part de son exigence à l'émissaire du promoteur. Celui-ci commence par éclater de rire trouvant la plaisanterie excellente. Puis lorsqu'il s'aperçoit que ce n'est pas une plaisanterie il éclate :

— « Mais vous êtes fou ! complètement fou ! Des appartements à 60 briques minimum. C'est pas pour



A.F.P.

Pascal LEBRUN

vous... ». Il n'ajoute pas « galeux », mais le ton y est.

Sur ce, en décembre 1971, sur la base de l'enquête amorcée par le Comité anti-maffia, un numéro de L'Idiot International se fait l'écho des trafics qui sévissent à Neuilly. Furieux, Peretti accuse Pajot d'avoir renseigné les journalistes. Pajot nie, à bon droit, nous pouvons l'affirmer, puisque nos contacts sont ultérieurs. Les choses en sont là lorsqu'il tombe gravement malade et doit subir une intervention chirurgicale qui le laisse totalement impotent jusqu'en mai 1972.

Mais le 1<sup>er</sup> mars 1972 Peretti l'a licencié. Les raisons du licenciement ? Quatre versions seront successivement avancées et aucune ne tient. D'ailleurs le 8 juillet 1972 le Tribunal Administratif annule la décision.

Le 11 juillet 1972, Peretti annonce à Pajot la décision du Tribunal mais ajoute qu'il « ne renonce pas pour autant à prendre une nouvelle décision de licenciement... » précisant dans un post-scriptum manuscrit :

— « J'avais donné personnellement des instructions précises pour que la loi et le règlement soient strictement

respectés. Par ailleurs j'ai fait preuve à votre égard de beaucoup de patience... »

Deux remarques : d'abord l'aveu d'une intervention « précise » auprès du pouvoir judiciaire. Ce n'est ni la première, ni la dernière. C'est la seule aussi nettement avouée. Ensuite, plus grave, l'avertissement final est lourd de menace lorsqu'on sait les persécutions qu'endure Pajot malgré la « patience » du maire.

Enfin, le 15 novembre 1972, sur plainte de deux fournisseurs dans l'attente d'un gros marché de la mairie, la forte tête a été inculpée de trafic d'influence. Oui, dans le fief du président de l'Assemblée nationale, c'est un agent technique que l'on inculpe de trafic d'influence !

Pour avoir voulu exercer les droits que la loi lui donnait, le citoyen Pajot, à soixante-cinq ans, infirme et grand malade, et sa courageuse compagne sont réduits à la pire des misères, traqués par les allées et venues de policiers qui n'arrivent pas eux-mêmes à comprendre ce qu'on veut leur faire prouver, mais dont la présence dans les escaliers gravateux sert efficacement à lier les langues.

Mais il ne faut jamais désespérer des petites gens. Au dernier Noël, Mme Pajot, faisant ses courses dans le quartier, se vit proposer par une commerçante une charcuterie dont son mari était friand. Et la pauvre femme dut refuser en disant : « Vous savez bien notre situation... ». Et le soir du réveil les rois mages passèrent chez le père Pajot : foie gras, champagne, whisky, rôti de marassin, belons, tout ce que les petits commerçants de l'avenue de Neuilly réservent aux amis du président, se retrouvèrent sur la table du ménage Pajot. Dons anonymes — parce que la peur règne — de ces commerçants qui comprennent qu'ils subiront le sort de leurs clients.

Serge MALLET ■

## l'esprit de famille

Rien que sur Neuilly, la famille Lemmet contrôle la totalité ou la quasi totalité des parts de huit sociétés civiles immobilières, regroupant treize immeubles d'environ cinquante appartements chacun.

### Biens propres de H.G. Lemmet

— Immeubles : 3, rue de l'Hôtel-de-Ville, Neuilly ; 150 bis, avenue de Neuilly, Neuilly.

— Cafés-restaurants en gérance : 215 avenue de Neuilly, Neuilly ; 10, rue de l'Hôtel-de-Ville, Neuilly.

— Appartements : 10, rue du Commandant-Pillot, Neuilly ; 161, avenue du Roule, Neuilly ; 23, boulevard du Parc, Neuilly ; 10, rue de l'Hôtel-de-Ville, Neuilly.

— Commerces (droit au bail) : 71, avenue de Neuilly, Neuilly ; 127, avenue du Roule, Neuilly ; 41, avenue de Neuilly (magasin de sport) Neuilly.

— Local commercial, SARL « M.A. » : 45, avenue de Neuilly, local de réunion des CDR.

### Actif

— SCI, 7, rue de l'Eglise et 130 bis, avenue de Neuilly - S.S., 130 bis.

— SCI, 12, avenue de l'Eglise (29 août 1957) ; 5 appartements 12, rue de l'Eglise.

— SCI, 132, avenue de Neuilly (8 juillet 1955).

— SCI, 185-187, avenue de Neuilly (10 mai 1965).

— SCI, 189-191, avenue de Neuilly (18 juin 1956) - 26/10 immeubles acquis 40 millions d'anciens francs en 1956.

— SCI, 218, boulevard Bineau, Sécurité sociale 130 bis, avenue de Neuilly, constr. 21 avril 1952.

— SCI, Sablons-Hôtel de Ville, S.S. 132, avenue de Neuilly, constr. 2 janvier 1963, rue de l'Hôtel-de-Ville.

— SCI, 19, rue Chatrousse.

### A Courbevoie

Les activités de la famille Lemmet ne se limitent pas à Neuilly. A Courbevoie on retrouve Henri Lemmet trafiquant des immeubles au statut incertain en raison des expropriations de l'E.P.A.D.

### Biens propres

— Immeubles : 34, rue des Anciens-Combattants, Courbevoie ; 32, rue des Anciens-Combattants, Courbevoie.

— Appartements : 147, avenue de la République, Courbevoie.

### Actif

— SCI, 43, rue de Lambrecht, S.S., 132, avenue de Neuilly.

— SCI, 33, rue Ségoffin.

— SCI, 92, boulevard E.-Marcel et 4, rue Angélique-Veyrier.

Sa fortune comporte également des immeubles à Paris, un grand terrain à Deauville, des appartements à Boulogne, etc.

Enfin bucolique, la famille, en 67, acheta d'un seul coup :

— une ferme à usage de résidence secondaire à Aunay-sur-Auneau ;

— un petit château à Auneau, 9, avenue de Paris ;

— une ferme de quatre pièces à Oinville-sur-Auneau, quartier Poissac ;

— une ferme de quatre pièces à Umpeau ;

— un domaine à Aumainville ;

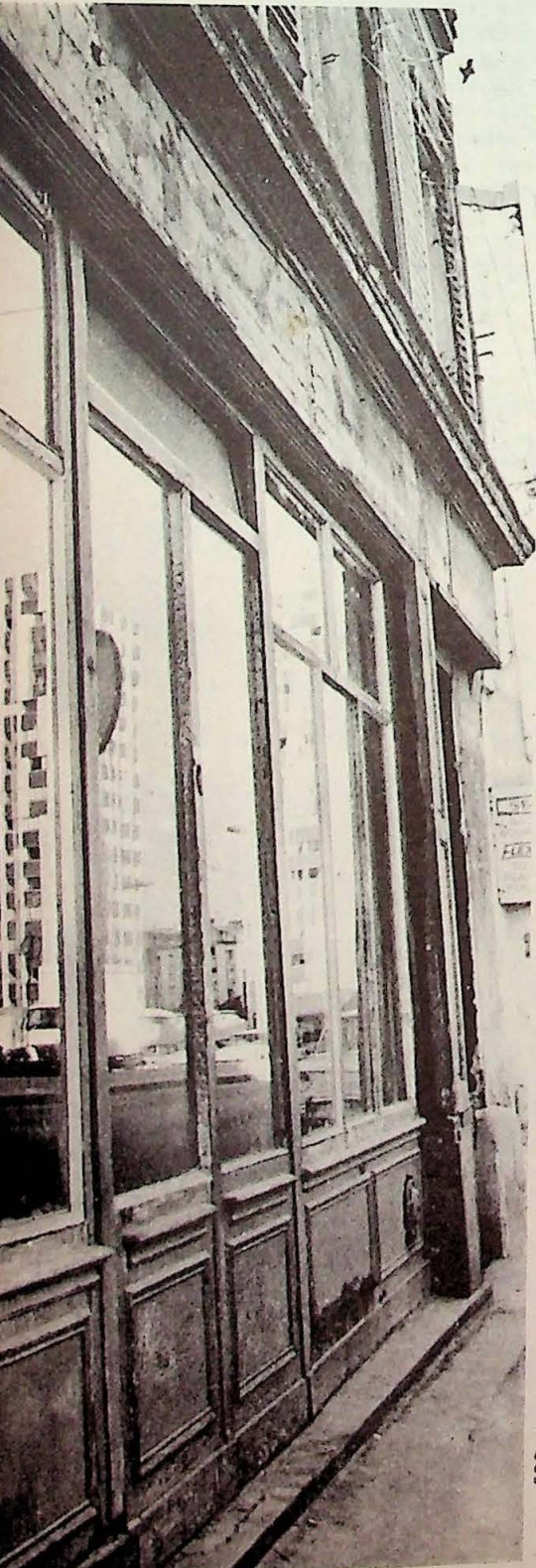
— une ferme à Bleury ;

— une maison de quatre pièces à Auneau ;

— une ferme et terrain à Champseru ;

— une ferme à Prunayle ;

— une ferme à Lathuin, toutes résidences achetées alors que le tracé de l'autoroute Paris-Chartres venait d'être adopté, et que nul ne savait encore que la bretelle de sortie se situerait à Auneau, autour duquel se parsèment ces résidences. ■



Pascal LEBRUN



**C'est l'hallali : regardez les Peyrefitte, les Fouchet, la cohorte des bien-pensants qui se ruent sur les malheureux gosses qui ont mis le feu au C.E.S. de la rue Edouard-Pailleron ! La curée des hommes d'ordre, la haine qui s'exhale de leurs propos réussira, peut-être, au moins, à faire considérer Patrick, Michel et leurs quatre copains pour ce qu'ils sont, c'est-à-dire, qu'on le veuille ou non, eux aussi, des victimes.**

**M.** PIERRE RUAIS, député U.D.R. du 19<sup>e</sup> arrondissement, respire de soulagement : on a trouvé des coupables, on a démasqué les incendiaires ! La police a fait diligence : les hommes du commissaire Bouit auront été, soit dit en passant, plus rapides que leurs collègues de l'Isère chargés d'enquêter sur l'incendie du « 5-7 ». La majorité va déjà perdre l'autre circonscription du 19<sup>e</sup> arrondissement, celle de Rives-Henrys : imaginez un peu l'effet, à quinze jours des élections, d'un incendie purement accidentel. L'origine « criminelle » de l'incendie — comme dit le Code — va

autonome de parents d'élèves, qui déclare que les incendies qui se multiplient dans les établissements scolaires (de Tremblay-lès-Gonesse à Saint-Brieuc...) sont trop nombreux pour être totalement fortuits... Il y a de la chasse aux sorcières dans l'air : on désigne des chefs d'orchestre clandestins, on accuse pêle-mêle les associations de parents d'élèves et le Dr Carpentier... Ils n'ont pas encore osé dire que c'était de la faute au programme commun, mais ils y songent. Les dirigeants de l'U.D.R. n'ont décidément pas peur d'aller ramasser leurs arguments électoraux sur les bords des tombes...

## ES DU C.E.S.

# INCENDIE

par un **groupuscule** de criminels

Page 4.

permettre aux spéculateurs de toute sorte, aux constructeurs de bûchers d'essayer de faire oublier leurs responsabilités. J'ai tort de mêler les élections à ce drame ? Ecoutez plutôt Peyrefitte : « Voilà où conduisent les doctrines de la contestation systématique et de la lutte des classes ». Ecoutez Fouchet : « Voilà où mènent l'absence d'élévation morale, l'abdication des adultes, le déferlement de la violence et de la pornographie. » Ecoutez encore M. Lottman, président de la fédération

Ils espèrent que l'opinion se déchainera avec eux contre les six gosses, pour éviter de poser la question fondamentale, que les familles des victimes comme les parents d'élèves ou les enseignants du C.E.S. se refusent à voir passer sous la table : comment donc était construit ce C.E.S. pour qu'il s'enflamme, en moins de vingt minutes, tel un château de cartes ? Des éléments de réponse ont déjà été apportés : il y a plusieurs mois les conseillers communistes du quartier avaient attiré l'attention du préfet de

# les vrais coupables

Paris, dans une question écrite, sur la précarité de la construction et les risques d'incendie qui existaient dans le C.E.S. Le général commandant les sapeurs-pompiers de Paris a déclaré pour sa part que nous vivions sur un « brasier permanent ».

Bien des architectes travaillant pour l'Education nationale pourraient vous le dire : les crédits de cette administration sont si restreints qu'ils chipotent sur tout, qu'ils exigent des économies sur les moindres détails — et bien entendu, on économise d'abord sur ce qu'il y a de moins voyant, de moins apparent, les conditions de sécurité. Ce qui met en fureur les architectes qui, en cas d'accident, seront tenus pour responsables...

### un CES par jour...

Aucun organe de presse ne s'est fait (à ma connaissance) l'écho du communiqué publié par Albert Finizio, candidat du P.S.U. dans le 7<sup>e</sup> arrondissement de Paris : on a refusé de lui accorder l'annexe de l'école Chomel — un bâtiment d'un étage en préfabriqué — pour y tenir une réunion électorale sous prétexte qu'il y a « des risques d'incendie ». Apparemment, ces risques n'existent pas pour les centaines de gosses que l'on envoie chaque jour dans cette annexe.

Et pourquoi ne pas évoquer le cas de ce grand lycée de banlieue, où dorment plusieurs centaines d'internes, et où l'installation électrique est si vétuste qu'il y a moins de deux ans, l'E.D.F. se refusait à y effectuer toute réparation partielle parce que cela mettrait en danger la vie de ses agents ?

On pourrait multiplier les exemples. Pour revenir à cette question essen-

tielle, que posait Jean-François Kahn, le matin du drame, sur les antennes d'Europe 1 : « A-t-on jamais vu une succursale de banque construite en préfabriqué ? » Connaîtra-t-on jamais les noms des criminels — des vrais ? Des spéculateurs, qui font monter le prix des terrains de telle sorte que les crédits des équipements collectifs s'engouffrent dans l'achat du sol et qu'il ne reste plus rien pour les réalisations proprement dites ? Le 19<sup>e</sup> arrondissement, autrefois un quartier populaire — Belleville, la place des Fêtes — connaît de façon aiguë ce phénomène de spéculation-rénovation-déportation... Des administrateurs et des hommes politiques qui n'accordent aux équipements collectifs — et notamment scolaires — qu'une importance électorale ? « On inaugure un C.E.S. par jour » proclamait fièrement dans son allocution télévisée le président Pompidou ; quand on voit par ailleurs (Le Monde du 13 février) que « quatre cents parents d'élèves de Clayes-sous-Bois, Plaisir et Villepreux (Yvelines) ont manifesté samedi 10 février devant la préfecture de Versailles pour réclamer un C.E.S. « construit en dur », on est en droit de se demander si tous ces C.E.S. sont comme celui de la rue Edouard-Pailleron — et de s'inquiéter.

### votre société est coupable

Il importe que toutes ces questions soient posées, que lycéens, enseignants et travailleurs prennent en charge la sécurité de leurs lieux de travail : sans cette prise élémentaire de contrôle, on risque fort de ne jamais pouvoir décider demain...

On a beaucoup cité, y compris dans la grande presse, la rédaction de cette

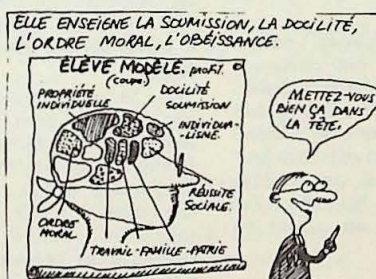


# S es

## Lycées : la menace de l'ordre

**« VOUS n'êtes pas parvenus à avoir la peau de Nicole Mercier, alors vous frappez ailleurs ! »** Un père d'élève indigné interpellait en ces termes, l'autre soir à Sceaux, les dirigeants de l'association autonome qui avaient organisé une réunion pour mettre en accusation un professeur de lettres du lycée Marie-Curie, François Della Sudda. Son crime : avoir étudié, à la demande de ses élèves, l'Arrache-Cœur, de Boris Vian. « Ce livre constitue une caricature absurde de notre société dont les valeurs morales sont tournées en ridicule et où les instincts les plus bas sont exacerbés, le tout dans un langage orduurier avec de fréquentes descriptions pornographiques. » La société est en crise, les valeurs morales n'existent plus, la sexualité est en question mais il ne faut pas que les jeunes le sachent, que les professeurs leur répondent quand ils interrogent : c'est ainsi que les « autonomes » conçoivent la neutralité laïque. Quelle dérision !

Alors partout, ils lèvent le bouclier de l'ordre moral : à Belfort, à Sceaux, à Dôle aussi où l'on fait convoquer devant un psychiatre un professeur de philosophie qui avait participé à une A.G. sur le tract Carpentier. Ce qui provoque ce commentaire du Président de l'Association familiale de Dôle (fief de Jacques Duhamel), M. H. Dumont : « La description détaillée des rapports sexuels telle que la décrit le Dr Carpentier est une honte, je le répète. Rien n'est négligé, pas même l'utilisation de la pilule ! On croit rêver !... » Nous aussi.



Les professeurs sont particulièrement visés ces temps-ci. Mais les lycéens eux aussi sont visés : le proviseur du lycée Balzac, M. Bouchara, dirigeant du syndicat des proviseurs de la F.E.N., a pourtant une réputation de « libéral ». Cela ne l'empêche pas de sanctionner sept élèves qui, le 20 janvier, s'étaient rendus à la manifestation sur le Vietnam. Six lycéens sont renvoyés quarante-huit heures pour absence irrégulière et Charles Najman, militant de l'A.M.R., est traduit en conseil de discipline. A Balzac, où il n'y a pas eu de conseil de discipline depuis trois ans, c'est un test contre le mouvement lycéen. A Paul Valéry, ce sont les fascistes d'Ordre Nouveau que l'on envoie contre les lycéens. A trois reprises depuis à peine un mois. Une cinquantaine de types armés, casqués, que la police, prévenue et présente a laissé repartir sans la moindre vérification d'identité. Pourquoi ces attaques conjuguées des parents d'extrême-droite, de l'administration ou des bandes armées d'Ordre

Nouveau ? D'abord parce qu'en période électorale, une provocation ne ferait pas vilain au tableau, dans tous ces endroits le député majoritaire a des difficultés et quelques provocations bien orchestrées pourraient provoquer un réflexe de type juin 68. Ensuite, parce que si la provocation échoue, ça peut être l'occasion de briser une bonne fois le mouvement lycéen qui — s'il fait moins les gros titres des journaux — marque des points notamment en intervenant sur la question des libertés pédagogiques à l'occasion de diffusions du tract Carpentier.

La riposte s'organise, soucieuse d'éviter le piège de la provocation et d'être suffisamment mobilisatrice pour empêcher la disparition des forces progressistes dans les lycées. A Sceaux, F. Della Sudda a porté plainte en diffamation contre les parents d'élèves autonomes et un Comité contre l'ordre moral anime la contre-campagne. A Paul-Valéry, enseignants et élèves se sont mobilisés en un Comité antifasciste pour interdire à l'Ordre Nouveau d'approcher du lycée. Enfin, des militants du parti et de l'A.M.R. participent à un comité lycéen d'Information Sexualité.

Contre le vent de l'ordre qui souffle, il ne faut pas baisser la tête !

J.-F. M. ■

## Rennes : la révolte des auxiliaires

Les Auxiliaires de l'Éducation en ont assez. Ils exigent leur titularisation immédiate et la suppression de l'auxiliariat. Jour après jour, dans l'Académie de Rennes, les auxiliaires créent des comités de défense qui passent à l'action : grèves dans la Mayenne, le Finistère, les Côtes-du-Nord et le Morbihan les 1<sup>er</sup> et 2 février. Les enseignants titulaires participent nombreux à cette action, les militants du SGEN et du SNES soutiennent, mais la direction académique de cette dernière organisation crie à la manipulation. Dans une dizaine d'établissements les parents d'élèves ont appuyé le mouvement et les élèves du lycée Colbert à Lorient se sont mis en grève. L'action se poursuit. Après les vacances de février, 48 heures de grève hebdomadaires sont prévues.

Correspondant ■

## Drôme : encore un éducateur licencié

A Aouste-sur-Sye, près de Crest (Drôme), Jean-Marie Blanc, éducateur-chef à l'I.M.P. de Fontlaure, vient d'être licencié brutalement. Il avait osé remettre en question un certain nombre d'abus, qui ne sont malheureusement pas rares en certaines maisons d'enfants du secteur privé : interdiction de se syndiquer, appartement directorial confortable mais chambres d'enfants peu aménagées, disparition du cahier de doléances, abus de pouvoir de la direction, etc. Cette mesure de licenciement abusive a donné lieu à une protestation énergique du personnel : 23 employés sur 27 se syndiquent à la CFDT et la réintégration est réclamée. Une première action par tracts est lancée dans la région. Délégation à



la préfecture, refus de tout dialogue du Conseil d'Administration, tentative de conciliation aux Prud'hommes ; le tout se termine par de vagues promesses et... cinq nouveaux licenciements pour activité syndicale.

Un meeting réunit près de 300 personnes à Crest, suivi d'une manifestation nocturne en ville. Information tardive par la presse locale (dont le correspondant est le président du Conseil d'Administration de Fontlaure) suivie d'un communiqué au chantage prétendant que tout va au mieux à l'I.M.P....

Le samedi 4 février, une manifestation, de jour cette fois, parcourt la ville et est accueillie avec sympathie. Prise de parole et nouvelle absence du Conseil des notables, hués sur place. Travailleurs et militants des syndicats d'enseignants, du PSU et du PS continuent l'action qui s'annonce longue et dure.

Correspondance ■

## REUNION

Dans le cadre de la reconstruction du Secteur Ecole parisien, une assemblée générale de tous les militants et sympathisants étudiants aura lieu le samedi 17 février à 14 heures rue Borromée.

Ordre du jour :

- Rapports du P.S.U. avec le M.A.R.C.
- Problèmes du syndicalisme étudiant.
- Relations avec l'A.M.R.
- Election de trois délégués au Bureau provisoire de la Coordination étudiante nationale.

La présence de tous les étudiants P.S.U. intervenant dans toutes les structures unitaires possibles (Comités de lutte, d'action, M.A.R.C., etc.) est indispensable.

Se procurer la brochure étudiante P.S.U. documentation : MOUVEMENT REVOLUTIONNAIRE ET UNIVERSITE.

## Jeunes aveugles en colère

Au lieu de s'offusquer des déclarations de ces médecins qui pratiquent l'avortement, M. le ministre de la Santé publique ferait mieux de régler les scandales de sa propre maison.

Il est le « tuteur » de l'Institut des Jeunes Aveugles qui, normalement, s'occupe de donner une instruction et un métier aux aveugles âgés de 9 à 22 ans. En fait, bien peu nombreux sont ceux qui sortent de là en possession d'un métier et de la possibilité de l'exercer. Et les quelques années passées à l'Institut ne les ont pas préparés à une insertion dans la vie sociale.

En décembre dernier, les jeunes aveugles ont dressé un cahier de revendications. Ils demandent leur représentation au Conseil d'administration ; la création d'un conseil d'orientation, on voudrait « sortir » avec d'autres métiers que celui d'accordeur ; l'instauration d'un système de sécurité en cas d'accident ou d'incendie (rien n'est prévu) ; des éducateurs ayant une formation adaptée aux aveugles ; la pratique de l'autodiscipline : ici on pointe, on demande des permissions pour sortir, on est bouclé dans les dortoirs pendant la nuit. Ces jeunes menacent de se mettre en grève et ils y arriveront sûrement. En définitive, ils refusent un système dans lequel ils ne peuvent pas s'exprimer, où toute communication avec « les voyants » leur est interdite (\*).

\* Pour entrer en contact avec les jeunes aveugles : Jacky Lefeuvre, 250.34.54 (à partir de 19 h 30).

Correspondant ■



D.R.

## ● Vittel : deux échecs

La direction des Eaux Minérales de Vittel vient d'essuyer deux échecs successifs. Le plus retentissant a été, le 6 février, la levée du lock-out décrété à la suite de la grève tournante des 75 extrudeurs du centre d'embouteillage. Opérant une véritable volte-face sous la pression politique d'un gouvernement en mal d'élections et l'action unitaire des sections syndicales de l'entreprise, le PDG de Vittel a dû lâcher et se résoudre à examiner les revendications des grévistes qui ont suspendu leur mouvement en attendant les négociations. Quelques jours auparavant, le 25 janvier, c'est la Cour d'Appel de Nancy qui déboutait la Société des Eaux sur le licenciement d'Arthur Staub, délégué CFDT, et la condamnait aux dépens.

Dans son arrêt, la Cour d'Appel a annulé le jugement du tribunal d'Instance de Mirecourt, statuant en matière prud'homme, qui avait accordé à la Société le licenciement du délégué syndical.

Dans ses attendus, l'arrêt de Nancy souligne notamment que certains reproches évoqués par la direction ne sont pas fondés, ce qui confirme bien les appréciations de l'Union Régionale CFDT qui déclarait, le 13 janvier, que le dossier de la société était vide ou ne contenait que des pièces truquées.

Par ailleurs, le tribunal estime que les différents comportements d'Arthur Staub pendant la grève de juillet 1970 sont à considérer dans le cadre de décisions syndicales collectives dont il n'avait pas à porter seul la responsabilité.

Il s'agit donc d'un arrêt intéressant et d'une victoire importante pour la défense des libertés syndicales.

Correspondant ■

## ● Chausson et Brissonneau : 3 000 grévistes

Grève sauvage depuis le mardi 30 janvier chez Chausson et Brissonneau (construction automobile), à Montataire (Oise). Trois mille ouvriers, en majorité immigrés — Algériens, Marocains, Turcs et Portugais — ont décidé l'arrêt du travail sans même consulter les syndicats. Le motif de la grève : le trust Chausson vient de s'agrandir en absorbant l'usine Brissonneau et la direction Chausson veut imposer des conditions de salaires et de primes différentes de celles appliquées chez Brissonneau.

Les patrons ont reculé la date de la paye et offert un acompte fantaisiste de 150 F. De plus, les primes qui étaient payées tous les deux mois le seront dorénavant

tous les six mois. Ces deux mesures désorganisent le budget des travailleurs immigrés et les empêchent de faire parvenir à leurs familles les ressources qui leur sont nécessaires.

Les revendications des travailleurs sont les suivantes :

- revenir au système de paye et de primes antérieur ;
- diminution des cadences ;
- augmentation des salaires ;
- réduction de 50 % du prix des loyers dans les foyers de la SONACOTRA (240 F par mois).

Correspondant ■

## ● qui a tué Benchika ?

Abd el Kader Benchika est mort. Le 23 septembre, dans la cellule d'isolement de la prison de Hambourg, très précisément. Emprisonné pour chèques sans provision — cinq mois —, il aurait dû être libéré le 9 août, mais reste en prison sous prétexte de « tuberculose pulmonaire », ce que l'autopsie contredira.

Selon la version officielle, il aurait refusé de se faire soigner, il aurait tenté de se suicider en gardant la tête sous l'eau dans le lavabo de sa cellule. Toujours selon la version officielle, il serait mort d'étouffement : les autopsies pratiquées en Allemagne révèlent des coups de matraque sur le cou, le dos, les jambes...

Les autorités auraient voulu faire incinérer le corps. Pour cacher quoi ? Que des doigts avaient été arrachés, que les côtes portaient des marques de profondes blessures, que des dents manquaient ?

Qui a torturé Abd el Kader Benchika ? Les parents de Benchika exigent que toute la lumière soit faite. A l'occasion de la visite en France du chancelier Brandt, le secrétaire d'Etat Egon Bahr a donné les assurances aux parents accompagnés de leurs avocats, M<sup>rs</sup> Dissler et Leclerc, que tout serait fait pour éclaircir l'affaire.

C'était en Allemagne. Quelques jours après Munich, quand la police allemande faisait la chasse aux Arabes et aux Palestiniens. Dans le pays du Prix Nobel de la Paix, à Hambourg, ville jumelée avec Marseille, où habitent les parents de Benchika... Comme disent des affichettes du PS : « Le Danemark, la Suède, l'Autriche, l'Allemagne sont gouvernés par des socialistes... »

Correspondance ■

### DERNIERE MINUTE

Mme Benchika a contacté au cours d'un meeting à Marseille F. Mitterrand et G. Defferre qui ont promis d'intervenir nationalement sur cette affaire. Gageons qu'ils profiteront de leur temps de parole à la télé pour ce faire...

## ● dans les foyers :

### — partez ! partez !

Tout un groupe de travailleurs algériens (et les moniteurs avec) se retrouve à la rue pour avoir refusé de céder au chantage du responsable actuel d'un foyer de la Mission Populaire situé au 59, rue de la Fontaine-au-Roi, 75011 Paris.

Ce foyer abritait, depuis 1967, un cours d'alphabétisation qui donnait satisfaction grâce à la participation active des moniteurs (au nombre de treize) et à l'assiduité des travailleurs. Subitement, le jeudi 25 janvier, le responsable du foyer sort de ses gonds et ordonne : « Partez ! Partez ! Partez ! »

Ce soir-là, ce dernier avait décidé d'organiser une sorte de cause-débat ayant pour thème « la circulaire Fontanet ». Or, les moniteurs avaient également eu, auparavant, l'idée d'une explication de la circulaire, mais pour le mardi suivant (30 janvier) et, surtout, dans la langue la plus accessible aux travailleurs. Toutefois, par principe et par solidarité, ils étaient — en accord avec les travailleurs — convenus d'envoyer une délégation à cette cause-débat, délégation comprenant sept travailleurs et un moniteur. Cette délégation devait rendre compte des débats lors de la réunion du mardi. Cette décision n'avait pas été prise dans un quelconque but d'entraver ou de boycotter les activités du foyer, mais tout simplement parce que la « cause-débat » se faisant en français, la majeure partie des ouvriers du cours se seraient conten-

tés d'assister passivement à la réunion, sans y prendre réellement part, vu leur faible vocabulaire.

Cette vision des choses déplut au responsable du foyer qui décréta : « Descendez à la conférence, ou partez ! » Les moniteurs eurent beau expliquer et réexpliquer leur point de vue et celui des travailleurs présents, le responsable maintint ses positions et alla même plus loin en ajoutant : « Je suis le maître ici. » Devant les travailleurs stupéfaits, les moniteurs demandèrent alors par trois fois au responsable du foyer s'il prenait également la responsabilité de les mettre à la porte. Et la réponse fut : « Partez ! Partez ! Partez ! »

Nous faisons simplement appel à tous ceux pour qui le mot « alphabétisation » a encore un sens de nous aider à trouver un local afin de pouvoir continuer à donner ces cours, interrompus depuis ce fameux jeudi...

Les moniteurs. ■

Pour toute correspondance, écrire à : Mme Denise Verollet, poste restante, Paris 202, 75007 Paris.

### — contre les casernes de la SNCF

Les cheminots des foyers SNCF de Paris et de la région continuent de lutter contre la vie de caserne à laquelle ils sont contraints. Cela ne va pas sans mesures répressives et menaces d'expulsion, com-

me celle qui frappe Joël Jailland, locataire du foyer de l'impasse du Curé (18<sup>e</sup>).

D'une façon plus générale, les locataires de ces foyers dénoncent le caractère abusif et l'absurdité des règlements de la SNCF dont voici quelques extraits :

— « La durée d'occupation des chambres ne doit pas, en principe, excéder deux ans. A l'expiration de ce délai, la redevance est majorée de 25 %, pendant la troisième année et ensuite de 50 %... »

— « Les occupants sont tenus d'occuper les lieux en bons pères de famille... »

— « Il ne peut être question d'accorder une liberté totale dans le domaine des visites ; il convient toutefois d'observer que la plus ou moins grande liberté de visite dépend essentiellement du comportement des locataires eux-mêmes. »

— « Les redevances sont retenues sur la solde des agents... »

Autant de mesures, parmi de nombreuses autres, contre lesquelles s'élèvent les locataires des foyers qui se sont constitués en comités. Dans l'immédiat, ceux-ci luttent contre les expulsions arbitraires et les augmentations des loyers contre les expulsions arbitraires (28,5 %, alors que les salaires n'ont augmenté que de 6,5 %), qui atteignent 236,55 F par mois pour des salaires d'à peine 1.000 F.

« A ce prix, nous estimons que nous sommes locataires à part entière et que la direction du Chemin de Fer doit respecter notre vie privée. »

(Comité des locataires, 35, rue de la Chapelle, 75018 Paris.) ■

## ● Toulon : indispensable carte de travail

Depuis le lundi 5 février, quatre travailleurs tunisiens ont commencé dans une salle de l'église Saint-Jean-du-Var, à Toulon, une grève de la faim afin d'obtenir l'indispensable carte de travail. Un jeune travailleur français, par solidarité, s'est joint à eux. Ils ont adressé la lettre suivante au préfet du Var.

Monsieur le Préfet,  
« Nous sommes des ouvriers tunisiens qui commençons aujourd'hui, 5 février 1973, la grève de la faim à l'église St-Cyprien, à St-Jean-du-Var.

Nous demandons la justice :  
— La carte de travail pour régulariser notre situation ;  
— Le remboursement des sommes que les patrons ont retenues sur notre paye ;  
— Et de considérer que les ouvriers tunisiens ne sont que des individus, des hommes comme les autres.

Nous sommes entrés en France depuis plusieurs mois avec des cartes de touristes qui ne sont plus valables. On a travaillé avec des patrons qui nous promettaient le contrat de travail. Et même si le patron était d'accord, la main-d'œuvre refuse de régulariser la situation.

Nous savons que vous, Monsieur le Préfet, pouvez nous faire les papiers. C'est pour cela que nous vous écrivons.

Si vous recevez une délégation des grévistes et des comités de soutien vous aurez tous les détails de notre situation.

On nous fait travailler comme des esclaves. Nous habitons souvent dans des grottes.

Les patrons nous exploitent, nous volent sur notre paye.

Ça ne pouvait plus durer ! »

Correspondant - TS - ■

\* Secrétariat du « Comité de Soutien aux grévistes de la faim », 70, boulevard Maréchal-Joffre, 83-Toulon.

## ● XV<sup>e</sup> : expulsions

Lundi 12 février. Un commissariat du XV<sup>e</sup>. Un membre du comité de soutien aux locataires expulsés du 126, rue Lecourbe, est reçu par un commissaire de police bon enfant. « Entre nous, monsieur, on a offert de les reloger. Ils ont refusé. »

Trois jours auparavant, le 9 février, ses policiers sont entrés dans l'immeuble où demeuraient encore quelques locataires dont plusieurs personnes âgées. Le moment est bien choisi : il est 8 h du matin, tout le monde est au travail. Les portes sont enfoncées. Il y a une personne dans une chambre. Elle est âgée de 67 ans. « Prends ta valise et dégage ! » Ses affaires sont descendues sur le trottoir. Les autres travailleurs reviennent de leur boulot. Tout est muré, cloué. Pour récupérer leurs « hardes », ils sont obligés d'enjamber une fenêtre et de ressortir ce qu'ils peuvent.

Le soir, un écriteau indique que les personnes qui veulent retrouver leurs affaires doivent s'adresser au commissariat entre 10 h et 12 h et de 16 h à 18 h. Les locataires doivent entasser leurs effets à la hâte, dans un bac à ordures au besoin.

Manifestation dimanche dernier. Contrairement à la manif précédente, les flics ne chargent pas. Ils sont « compréhensifs ». Il faut dire que la manif est un peu « flottante ». Une délégation est envoyée au commissariat. Des militants du PSU, de LO, de Secours Rouge. Malheureusement, peu de gens du quartier. « On » ne reçoit pas. Un texte est rédigé, réclamant la restitution des vêtements et objets enfermés au 126, rue Lecourbe.

« On » verra.

En attendant, une quarantaine de personnes sont à la recherche d'un logement. C'est vrai, comme le disait le commissaire, des logements ont été proposés : l'asile pour les vieux, le foyer-casernes pour les immigrés.

Quelques semaines auparavant, le préfet de Paris avait assuré : « On vous prévient et on vous relogera. »

L'expulsion a eu lieu inopinément. En plein hiver. Ce n'est pas un cas isolé. Le scénario des promoteurs et des flics est parfaitement réglé. Hier, au 43, rue Saint-Charles. Aujourd'hui au 126, rue Lecourbe. ■

## ● Billancourt : les OS désarmés

Lundi 29 janvier, le département 38 des usines Renault à Billancourt est en partie bloqué. Neuf O.S. sur dix des petites presses sont en grève. L'effectif est de 300 environ, à peu près tous de jeunes travailleurs immigrés. Ils demandent à passer dans la catégorie P 1 de fabrication, « les O.S. améliorés » comme on dit à l'usine en parlant de cette nouvelle classification.

Cela correspond à 1.500 francs par mois pour quarante heures.

Une semaine après, le mouvement va s'étendre dans l'île Seguin, chez les cisailleurs. Le comité de lutte « mao », décimé après le meurtre de Pierre Overney, est encore suffisamment fort pour apporter son aide aux grévistes. La CGT est d'abord hostile au mouvement, la CFDT et FO sont réservées. Devant l'écho de masse qu'ils recueillent, les représentants syndicaux prennent le train en marche, faute de pouvoir s'opposer aux « maos » sans se couper en même temps des O.S. en lutte.

Le mercredi 7, ils vont négocier avec la direction sans discuter sérieusement dans l'assemblée des travailleurs en grève.

La direction accorde le passage des 300 O.S. à la catégorie P 1-F, à partir du 1<sup>er</sup> mars. Mais rien sur les conditions de travail (repos, remplacement sur la chaîne, etc.) également mises en cause. Rien non plus pour les milliers d'autres O.S. logés à la même enseigne à Boulogne-Billancourt. ■

Collection

O  
B  
J  
E  
C  
T  
I  
F  
S

vient de paraître :

### ALGERIE : Avec ou sans la France ?

J. OFFREDO

la coopération est-elle possible entre pays dont l'un a été colonisé et l'autre colonisateur ?

### LA CFDT et L'AUTOGESTION

E. MAIRE

### LES NATIONALISATIONS

(QUAND LA DROITE SE SERT DE LA GAUCHE)

P. BRACHET et J. GALLUS

chaque vol. 95 p. 9 F

déjà parus :

Les O. S. - Hiérarchie des salaires et lutte des classes. - La crise des monnaies. - La propriété contre les paysans. - Capitalisme et mode de vie.



## Le Marché commun contre l'Europe

Le temps n'est plus où le général de Gaulle pouvait ironiser sur M. Lecanuet « sautant comme un cabri sur sa chaise en criant l'Europe, l'Europe, l'Europe ! » Depuis son arrivée au pouvoir, Pompidou a dû reprendre à son compte les mythes européens, de conférence de La Haye en référendum manqué. Les mythes ? Oui, car ce qu'on appelle abusivement l'Europe, c'est l'organisation économique des six hier, aujourd'hui neuf pays d'Europe dont l'autre dénomination — « Marché commun » — résume bien la finalité : faciliter la circulation des capitaux, l'activité des entreprises, c'est-à-dire organiser la recherche du profit à l'échelle européenne. Dans un livre publié cette semaine (1), Bernard Jaumont, Daniel Lenègre et Michel Rocard s'attachent à démontrer, à la fois sur le plan historique et dans la perspective d'une emprise sans cesse plus grande des firmes multinationales, que le Marché commun, c'est en fait la négation de l'Europe. Nous publions ici la conclusion de leur ouvrage.

Le 23 avril 1972, par référendum, les électeurs français ont été amenés à dire qu'ils approuvaient l'entrée dans le Marché commun de la Grande-Bretagne, de l'Irlande, de la Norvège et du Danemark. Il faut un bien grand mépris du peuple pour faire croire aux électeurs français qu'ils décident de leur avenir en votant pour que les firmes nationales disposent en Irlande ou en Norvège, des mêmes moyens de développement qu'en Italie ou en Allemagne. En refusant de prendre part à cette mascarade, 40 % du corps électoral a d'ailleurs manifesté que cette interrogation n'avait pour lui aucun sens. La seule question à laquelle les électeurs, pas seulement ceux de France, mais aussi les autres, devraient pouvoir répondre est la suivante : comment vivront les habitants de l'Europe occidentale dans dix ou quinze ans ? ou en d'autres termes : à quelles structures politiques correspond la civilisation des télécommunications et de l'ordinateur ? Ces questions-là ne leur seront jamais posées.

Le capitalisme se prépare à imposer sa propre réponse et, contrairement à ce que la propagande officielle essaie de faire croire elle ne comporte aucune variante : le capitalisme européen n'a pas de réalité et par l'effet conjugué de l'histoire et de l'évolution technique, on est en train de passer sans transition du capitalisme national au capitalisme a-national en sautant l'étape d'un capitalisme à l'échelle de l'Europe. En tout cas, l'image d'une société spécifiquement européenne, conjuguant l'efficacité dans la production et le dynamisme américains avec l'humanisme et le respect de l'individu de la vieille civilisation européenne, n'est qu'un mythe exploité par les porte-parole gouvernementaux aux dépens de quelques naifs.

La civilisation qui se met en place est une société éclatée, dominée par un petit nombre de très grandes firmes contrôlant un marché dont elles sont à même de prévoir les réactions, où les centres de décision sont de plus

en plus éloignés de ceux qui les subissent, où la production se développe indépendamment des besoins, des aspirations, ou des désirs des individus, où l'accroissement de la consommation contraste de plus en plus durement avec l'augmentation du nombre de laissés-pour-compte, où l'écart se creuse entre ceux qui restent dans le courant de l'expansion, dont le niveau de vie progresse en même temps que leurs conditions de vie se dégradent, et ceux qui sont laissés à l'écart des courants de la production, colonisés, opprimés, marginaux, où l'Etat ne joue plus qu'un rôle de gendarme au service de l'économie de profit, où aucune cohérence ne peut être assurée dans la vie d'un groupe ou d'une région, où l'individu exploité, menacé, encadré, perd tout contrôle sur sa propre existence.

### spectateurs moroses

Cette société-là commence à s'inquiéter aujourd'hui de son avenir, mais les questions qu'elle se pose n'ont pas de signification pour ceux qu'elles concernent directement. L'épuisement possible des ressources naturelles, le bouleversement peut-être irréversible de l'écologie, la pollution de l'environnement, ce sont des thèmes de réflexion pour quelques « managers » et pour ceux qui les inspirent ; ils peuvent y trouver de nouveaux paramètres à inclure dans leurs équations ou de nouvelles sources de revenus.

Mais pour l'ensemble de la population, ce sont des questions vides de sens : leur opinion sur ces problèmes, quelle qu'elle soit, ne modifiera pas le moins du monde les décisions qui seront finalement prises. Au plus, leur sensibilité à un thème ou à un sujet sera utilisée par la publicité pour leur faire absorber un produit qui sans cela se vendrait moins. Au mieux, l'émotion provoquée par la marée noire aboutira aux concours de pla-

ges de M. Pujade. Dans cette société capitaliste ce sont les managers des grandes sociétés qui décident ; les individus subissent passivement les conséquences de leurs décisions ; ils ne sont que spectateurs moroses de leur vie, sans action sur leur propre destin.

Dans cette évolution, les déclarations ministérielles, les rencontres plus ou moins « au sommet », les communiqués fracassants ou feutrés, les tête-à-tête, les va-et-vient, tout cela semble totalement irréaliste et évoque irrésistiblement la guerre et la façon dont elle est perçue par l'opinion. Les déplacements et les déclarations de généraux ou de ministres masquent de la même façon la réalité immédiate, la mort et la souffrance des hommes, la dispersion d'une économie, la mort d'une écologie et les transformations des forces économiques et politiques, la naissance ou la mort d'un empire, l'emprise du capitalisme a-national sur toute une population.

La seule autre solution, c'est le socialisme, c'est-à-dire le contraire de la facilité ; pas du tout un paradis terrestre où tout serait donné, bien au contraire. Le socialisme c'est une société où il faut à chaque instant choisir, c'est-à-dire sacrifier, décider, c'est-à-dire renoncer ; une société où on peut simplement vivre comme des hommes, responsables de leur façon de vivre et construisant lucidement leur avenir au lieu de le subir.

### une chance exceptionnelle

Le chemin qui y mène est encore plus difficile, comme le prouvent la plupart des expériences qui ont été faites jusqu'ici. Par ses dimensions et sa capacité à résister aux pressions extérieures autant que par le niveau de développement technologique auquel elle est parvenue, l'Europe constitue une chance exceptionnelle de passage au socialisme dans une zone qui ne soit pas dominée par la pénurie et où socialisme et liberté seraient indissociables.

Les obstacles sur cette voie peuvent paraître difficilement surmontables, surtout si on songe que face à un capitalisme qui fonctionne sur une base de plus en plus large, les organisations du mouvement ouvrier restent bloquées, dans des structures nationales, et seraient bien incapables actuellement de concevoir et d'appliquer une stratégie à l'échelle européenne.

Pourtant, si les appareils demeurent figés par des structures et des préoccupations d'un autre âge, les forces sociales d'une transformation radicale des structures politiques, économiques, sociales, culturelles, de l'Europe existent réellement : ce sont celles qui serviront de base à la révolution nécessaire. Elles se manifestent déjà parmi les travailleurs sur leurs lieux de travail : ce sont eux qui vivent directement l'impossibilité d'une lutte nationale dans les entreprises a-nationales ; ce sont eux qui prennent directement conscience de l'impuissance des Etats sur qui ils pourraient encore faire pression, de l'inefficacité des mouvements localisés. Beaucoup d'entre eux sont aujourd'hui cons-

cients de la nécessité d'une coordination à l'échelle du trust auquel ils appartiennent, mais ne voient pas encore les moyens d'y parvenir.

Le refus de la civilisation qu'engendre le capitalisme international, on le retrouve aussi dans les régions les plus durement touchées par la concentration de la production : coupée de ses éléments les plus jeunes, à l'écart des courants d'expansion, privée d'activités, exploitée lorsque c'est possible par les marchands de loisirs, la population de ces régions (Allemagne du Nord, Irlande, Bretagne, Occitanie, Italie du Sud) se révolte en exigeant de choisir elle-même son organisation et le sens de son évolution, c'est-à-dire, sans qu'elle en soit toujours consciente, en exigeant le socialisme.

### la rupture nécessaire

C'est peut-être en Grande-Bretagne que se trouvent aujourd'hui réunies les conditions les plus nombreuses d'une rupture avec l'ordre établi. La métropole de l'un des plus grands empires est devenue en quelques années un simple pays membre du Marché commun dont la monnaie, naguère encore une des plus fortes du monde, flotte à la première alerte, dont l'industrie s'effondre comme s'est effondrée Rolls Royce, où la vie de tous les jours est passée en une dizaine d'années des salons victorieux aux Beatles et à la mini-jupe.

Cette fantastique transformation a été amortie par un repli nationaliste autour de structures sociales et politiques de plus en plus rigides et ossifiées, grâce auxquelles chacun a trouvé un minimum de protection contre les atteintes venues de l'extérieur, mais qui ne sont plus aujourd'hui capables d'évolution, qui se neutralisent et se paralysent mutuellement et ne sont plus à même que de préserver les droits acquis. C'est dans ce cadre que l'on va introduire en quelques mois les mécanismes de passage d'un capitalisme national au régime des firmes a-nationales, disposant de tous les moyens nécessaires pour vaincre les résistances les plus armées.

L'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun risque d'avoir sur les structures britanniques l'effet d'un explosif dans une banquise amorçant de proche en proche la rupture de tout un ensemble en apparence immuable.

Ce n'est pas que toutes ces évolutions puissent conduire inéluctablement au socialisme ; elles comportent bien au contraire des risques considérables de type corporatiste dans les entreprises, nationaliste dans les régions en voie de sous-développement, et purement raciste en Grande-Bretagne. Mais ce sont des mouvements qui mettent en cause l'évolution capitaliste au nom du droit pour une communauté de déterminer elle-même son avenir. La responsabilité des organisations politiques sera de donner à cette aspiration l'orientation et le contenu qui lui permettent de faire naître un projet politique cohérent.

C'est à partir du moment où une rupture se sera faite, dans un des pays du Marché commun, avec les mécanismes capitalistes, que les pouvoirs d'Etat pourraient servir à donner un sens véritable à l'idéologie européenne que le capitalisme a utilisée pour ses propres intérêts. C'est à partir de ce moment-là que certains des objectifs prévus ou autorisés par le traité de Rome (et qui resteront lettre morte dans une économie de profit) pourraient être poursuivis au nom même de l'idée européenne usurpée par les gouvernements en place, c'est à partir de là que les mécanismes prévus par le traité pourraient être utilisés pour créer une rupture dans les autres pays de la Communauté. C'est à partir de là que tout deviendra possible.

Bernard JAUMONT, Daniel LENEGRE et Michel ROCARD ■

(1) Bernard Jaumont, Daniel Lenègre et Michel Rocard, Le Marché commun contre l'Europe, Editions du Seuil, collection « Politique », 192 p., 8 F (en vente à la librairie de « TS »).

# Madagascar aux Malgaches !

Les accords de coopération franco-malgaches conclus en 1960 ont été officiellement dénoncés par le gouvernement malgache à compter du 25 janvier 1973. Les négociations pour la révision de ces accords sont actuellement en cours à Paris.

C'est sous la poussée populaire du mouvement de mai 1972, que le gouvernement militaire de Tananarive s'est vu contraint de demander la révision de ces accords qualifiés d'« accords d'esclavage » par des manifestants malgaches. Pour Madagascar ce qui est en jeu aujourd'hui c'est l'avènement de la « seconde indépendance ». Pour le gouvernement français c'est la pérennité d'une domination néo-coloniale qu'il s'agit de préserver. 13 ans après l'indépendance théorique, 80 % de l'économie malgache est encore entre les mains de sociétés et de capitaux étrangers (français). A Madagascar, 100.000 étrangers (dont la moitié français) consomment autant que 6 millions de paysans. A Madagascar, 575 entreprises françaises (ou étrangères) assurent 95 % de la production commercialisée (le secteur malgache, public ou privé, 5 % seulement).

**M**ADAGASCAR n'a jamais connu l'indépendance, il n'y a jamais eu de décolonisation. Nous vivons encore sous la domination coloniale. Regardez autour de vous !...  
J'ai fait ce que me conseillaient ce jeune Malgache : autour de nous, des militaires blonds à la nuque rasée assis à la terrasse des cafés, des légionnaires en short déambulent sur l'« avenue de l'Indépendance », la mal-nommée. L'indépendance ? Un mythe. Les manifestants du mai malgache qui criaient

« Madagascar aux Malgaches » l'ont bien compris. Tous unis, travailleurs et chômeurs, lycéens et gosses des rues, paysans et intellectuels, mérinas et côtiers, ont fait mordre la poussière à un régime réactionnaire installé par la France, soutenu par elle, supporté par l'Afrique du Sud de l'apartheid. Tsiranana a quitté la scène. L'héritage est désastreux. Le peuple a offert le pouvoir à des militaires qui n'en voulaient pas. Depuis huit mois qu'elle est au pouvoir, l'équipe du général Ramanantsoa est paraly-

sée par l'ampleur de la tâche à accomplir. C'est le marasme, la fuite des capitaux, les grèves qui se multiplient, la tension ethnique soudainement réveillée.

## plus rien à perdre

Mais nombreux sont les Malgaches qui prennent cette évolution avec philosophie et qui attendent le gouvernement sur ses actes pour se déterminer, le général Ramanantsoa jouissant pour l'heure d'un préjugé favorable. « La crise, m'a-t-on dit, est inévitable. Un pays qui n'a pas obtenu son indépendance par les armes doit un jour ou l'autre connaître de graves difficultés, c'est là le prix d'une prise de conscience anticoloniale. »

Pour l'heure, les partis politiques dans leur majorité observent une prudente neutralité. Ils attendent et, dans ce climat, la révision des accords de coopération avec Paris prend une singulière importance. « Le peuple est conscient de sa force, m'a dit le leader révolutionnaire Monja Joana (qui à la tête du Monima avait conduit la révolte des paysans de Tulear en avril 71), le peuple est révolutionnaire. Nous devons suivre une voie de stricte austérité pour rendre Madagascar aux Malgaches. Il faut ne compter que sur nos propres forces. »

Comme la plupart des autres partis de gauche, le Monima soutient le gouvernement militaire. Mais l'évolution du régime, sera désormais très

rapide : le peuple malgache est révolutionnaire, et depuis mai 1972, il a ouvert les yeux. Le gouvernement ne pourra longtemps rester figé dans un attentisme ambigu. Il lui faudra agir.

« Ce gouvernement, dit Rakotorinira Manandafy, universitaire, sociologue, leader du tout jeune MFM (« Militant pour un pouvoir prolétarien ») est un gouvernement bourgeois qui fait de la démagogie et croit pouvoir abuser le peuple en se contentant de supprimer par exemple l'impôt sur les bovidés. Mais de quoi s'agit-il, en réalité, sinon de changer l'appareil d'Etat et de le soustraire à la domination étrangère ? Il y a là pour le peuple un problème passionnel. Si le gouvernement veut garder les structures capitalistes, il se trouve en position de faiblesse. Nous n'avons plus rien à perdre : l'économie ne peut pas tomber plus bas. »

Terrible révélation, pour un Etat, lorsque ses prolétaires ont découvert qu'ils n'avaient « plus rien à perdre » !

Le peuple malgache est en tout cas déterminé à ne pas se laisser substituer son « mai » (officiellement 40 morts) par un quelconque tour de passe-passe que pourrait exécuter le gouvernement militaire. A ce titre la révision des accords de coopération constitue un premier test. Et notamment en ce qui concerne la défense. « Madagascar aux Malgaches » signifie entre autres : « Bigeard et ses 4.000 hommes hors de Madagascar ».

Max CERANS ■

## Saint-Domingue : alerte à la répression

« C'est ici que je meurs, à côté des cadavres... »  
Luis Manuel Ledesma  
(poète condamné à mort, emprisonné à La Victoria).

Depuis la prise du pouvoir frauduleuse et meurtrière, en 1966, par Joaquín Balaguer, les crimes, les « disparitions », les déportations et arrestations arbitraires se sont succédés à une cadence effrayante : les victimes en sont les opposants au régime balaguériste, qu'ils soient paysans, ouvriers, militants révolutionnaires, parents de militants, intellectuels progressistes, syndicalistes ou simples sympathisants. Seize leaders révolutionnaires sont morts assassinés ces dernières années : ainsi Otto Morales, dirigeant du mouvement populaire dominicain, Andres Ramos Peguero, ancien compagnon de Fidel Castro dans l'ex-

pédition de la Sierra Maestra, assassiné en août 1971 en Saint-Domingue, Maximiliano Gomez, assassiné en Belgique le 23 mai 1971, Amory German Aristy, Ulisses Ceron Polenco, Virgilio Eugenio Perdomo, Bienvenido Leal, ces quatre derniers, encerclés au soir du 11 janvier 1972 par 2.500 policiers et soldats, et qui résistèrent 16 heures durant à cet assaut...

**D**ANS ce pays où règne la peur, il est courant, dans les villes, de voir la police coucler tout un quartier à trois heures du matin de mettre les maisons à sac dans le but de découvrir des armes et d'arrêter selon son bon plaisir, les chefs de famille, les jeunes gens et même des femmes et des enfants. Or, quand un citoyen dominicain met les pieds dans une prison, il ne sait jamais quand il en ressortira. Souvent on le laisse repartir moyennant une caution payée par sa famille. Il va sans dire que les quartiers les plus souvent envahis par la police sont les quartiers pauvres, comme celui de Guachupita, les bidonvilles, ou encore Pueblo Nuevo à Santiago de los Caballeros.

Dans les prisons, les conditions d'hygiène sont déplorables, les coups et les tortures sont de règle. Certains passent deux ou trois jours en cellule, d'autres jusqu'à un an, sans explication.

La situation des prisonniers politiques est désastreuse. La plupart sont conduits au pénitencier de La Victoria, à quelques kilomètres de la capitale, dans une région isolée et sévèrement surveillée. Bien que Balaguer déclare qu'en République Dominicaine il n'y a pas de « prisonniers politiques » (presos políticos) mais des « hommes politiques prisonniers » (politicos presos), les cellules et cachots de La Victoria sont aussi pleins que sous la sanglante dictature de Trujillo. Une fois arrêtés, ces prisonniers politiques ne savent jamais quand ils seront jugés, ni même s'ils seront jugés un jour. Ainsi par exemple, en novembre 1971, 14 personnes furent arrêtées pour avoir, disait le gouvernement, attaqué le 8 novembre la « Royal Bank of Canada ». Il n'y avait absolument aucune preuve, les familles protestèrent, mais en vain. Ces arrestations furent le prélude et le prétexte à l'opération lancée contre 8 révolutionnaires

dont quatre périrent, dans les conditions évoquées plus haut, le 12 janvier 1972.

Durant quelques mois le gouvernement parla de les envoyer en exil, puis il décida de leur laisser le choix entre rester en prison ou s'exiler. La plupart refusèrent. Accepter l'exil après la mort de tant de révolutionnaires, c'est laisser une liberté d'action encore plus grande à un gouvernement qui cherche à se débarrasser par tous les moyens de ses opposants, en assassinant les plus actifs, donc les plus dangereux pour lui, et en exilant les autres. Pourtant, rester en prison signifie pour les prisonniers subir les tortures, les humiliations quotidiennes, ne pas être soigné lorsqu'on est malade, etc.

Cette situation est intolérable, ces crimes, ces tortures, ces arrestations sont une violation constante des droits de l'homme et doivent être dénoncés.

Correspondance ■

## PSU - DOCUMENTATION

Numéros disponibles :	
N° 16 : Les travailleurs émigrés .....	1,00
N° 17 : Les fondements de l'exploitation capitaliste .....	1,00
N°s 22-23 : Sur le mouvement politique de masse .....	2,00
N°s 24-25 : La police dans la lutte de classes .....	2,00
N° 26 : Rosa Luxemburg : Grève de masse, partis et syndicats .....	1,00
N°s 27-28 : La crise du système monétaire international .....	2,00
N°s 29-30 : Nationalisation et révolution .....	2,00
N°s 31-32-33 : Les problèmes de l'emploi .....	3,00
N°s 35-36-37 : le PSU analyse l'accord entre le PCF et le PS pour un programme commun de gouvernement .....	3,00
N°s 38-39-40-41 : Les révolutionnaires et l'armée de la bourgeoisie .....	3,50

Abonnement, 20 numéros : 15 F

à TRIBUNE SOCIALISTE

9, rue Borromée

75015 PARIS

Paiement à la commande par chèque bancaire ou postal CCP TS 58.26.65 Paris.

# Alençon : l'animation dite "culturelle"...

**A**LENÇON, par exemple. Alençon, ville de 36.000 habitants, gouvernée par une municipalité qui, comme l'eau, est sans couleur et sans odeur, mais qui est de tous les régimes. A Alençon, il y a six animateurs culturels démissionnaires ou démissionnés, dans six organismes différents : Maison de Jeunes, Foyer de Jeunes Travailleurs, Foyer socio-éducatif. Beaucoup pour une petite ville sans histoire. Leur point commun ? Ils veulent faire de l'animation culturelle et ils ne peuvent pas.

Ils veulent faire de l'animation culturelle. Sans argent, d'abord. Tel est leur lot. La M.J.C. doit fonctionner avec un budget d'animation de 1.800.000 AF par an. (Ça n'empêche pas la municipalité de préparer la construction d'une nouvelle et luxueuse M.J.C. qui coûtera à peu près 200 millions.) Il faut ce qu'il faut : de l'argent pour le prestige, pas d'argent pour le travail.

Bernard Romain est leur animateur au centre éducatif de la « Solitude ». Budget animation : 80.000 AF par an. Philippe et Dominique Jullien, eux, pour animer le Foyer de Jeunes Travailleurs, ont 100.000 AF par trimestre. Ils ont, d'ailleurs, été engagés « à l'essai », c'est-à-dire sans contrat. Salaire : 107.000 AF pour Philippe Jullien, nourri, logé. Logé ? Dans une chambre de foyer (11 m2 pour deux personnes, depuis cinq mois). En attendant un logement de fonction prévu par l'accord verbal d'engagement.

A l'essai aussi, Bernard Romain. Pendant un an. A la fin de l'an-

née, comme il n'est pas coutume chez les bonnes sœurs de licencié — c'est contraire à la charité —, on lui a proposé de refaire un an à l'essai et de chercher un job ailleurs. Ses méthodes ne plaisent pas, semble-t-il...

Ces six-là ne se résolvent pas à faire « du rotin » comme on dit. Ils veulent aller au devant des jeunes, leur donner accès aux moyens d'expression, leur donner de l'information. D'où les frictions avec les employeurs : lorsque le directeur de la M.J.C. organise une série d'activités sur le thème : « art et politique », on comprend que son employeur, le maire d'Alençon, soit choqué. De l'art tant que vous voudrez, mais pas de politique. Est-ce que je fais de la politique, moi, CDP ?

Faisons de l'art. Avec 1.800.000 AF. Combien vais-je pouvoir organiser de spectacles avec 1.800.000 AF ? Est-ce avec cette somme que je vais faire à moi seul contre-poids aux journées Baret et à Holiday on Ice ? Et comment vais-je créer un « secteur enfance » ? Pas d'argent ! On me force donc à faire de l'animation traditionnelle. Eh bien, nous y voilà : vous êtes un gauchiste. Prenez plutôt exemple sur le directeur du cadre socio-éducatif de Courteille, dans la périphérie de la ville. Il n'est pas démissionnaire, lui !

## je sors mon revolver...

Lui, c'est un ancien adjudant-chef qui n'oublie jamais qu'il est là

pour encadrer la jeunesse. « Faut pas que vous soyez un copain pour les gosses. Faut que vous soyez un éducateur. » Dans son centre, vous êtes, dès l'entrée, mis au parfum : des affiches annoncent la règle du jeu. On est prié de « conserver en toutes circonstances un langage correct, une tenue vestimentaire normale (?), c'est-à-dire propre, sans négligence ni fantaisie douteuse ». Si vous n'avez pas compris, lisez sur l'affiche voisine les fameux « conseils de la police du Texas » ou « comment faire un bon délinquant » : « Si votre enfant dit des grossièretés, riez, si se croira malin. Ne lui donnez aucune formation spirituelle ; quand il aura 21 ans, il choisira lui-même. Laissez-lui tout lire : stérilisez sa vaisselle, mais laissez son esprit se nourrir d'ordures. »

De quelles ordures s'agit-il ? L'ad-

judant socio-culturel vous aide à répondre par cette citation de Platon : « Lorsque les maîtres tremblent devant leurs élèves et préfèrent les flatter plutôt que de les conduire dans le droit chemin d'une main ferme, lorsque, finalement, les peuples défient les lois parce qu'ils ne reconnaissent plus au-dessus d'eux l'autorité de rien et de personne, alors c'est là... le début de la tyrannie. »

Et, bien entendu, « toute attitude répréhensible sera sanctionnée par l'avertissement puis le renvoi. » C'est comme ça qu'on fait de l'animation culturelle. Et si celle-ci ne suffit pas à mater le « gauchisme », la télé se chargera du reste : vider les maisons de jeunes, par exemple, et avec des téléspectateurs faire des veaux.

Voilà quelle est la situation de l'animation culturelle. Tant qu'elle fait du rotin, le pouvoir biche, mais quand elle s'adresse à des libertés, rien ne va plus.

On ne saurait trop demander à nos lecteurs de nous faire part de ce qu'ils savent à ce sujet. Il faut aussi lutter sur ce terrain.

Jacques BERTIN ■

## en feuilletant la TV

### l'ombre de Jules-Ferry

30 janvier - 3<sup>e</sup> chaîne, une dramatique : « Le Bleu d'outre-tombe ». Une enseignante a vu l'émission et juge...

Le thème : une institutrice, jeune et sensible, voulant pratiquer dans sa classe des méthodes nouvelles, est en butte aux difficultés que rencontre tout novateur. Cela va si loin qu'une cabale montée par un de ses collègues conduira à l'exclusion de Mme Langlois, du groupe scolaire où elle enseigne et, par suite, à son abandon de la profession.

La pièce : les acteurs : Jean-Roger Caussimon, le directeur, OUI. Paul Le Person, l'instituteur réactionnaire, OUI, ainsi que les autres instituteurs. Par contre, Danièle Ajoret (Mme Langlois), le pilier du film : NON. Elle a pourtant le physique qui convient à son personnage. Mais elle joue sans intelligence, nous met mal à l'aise avec ses « airs » ; son débit est terne, sans éclat. Elle ne sait ni ce qu'est une institutrice, ni communiquer avec le groupe d'enfants qui sont ses partenaires, ignore tout du problème qu'elle doit incarner. Qu'elle l'ignore, soit !... On lui a demandé seulement de le jouer. Mais le metteur en scène ne sait pas non plus de quoi il parle. Rien ne passe. Pour faire croire que cette institutrice met son intelligence et sa sensibilité au service d'une pédagogie nouvelle, il ne suffit pas de la faire pérorer sur des couleurs ou de lui faire lire devant une classe un poème de Rimbaud, au reste assez « tarte à la crème ». A aucun moment, elle ne fait comprendre ce que sont les méthodes nouvelles qui sont faites essentiellement de communication. Elle est aussi magistrale que n'importe quel instituteur « Jules Ferryesque ». L'auteur a confondu : se répandre en sensiblerie sur des sujets bateaux et pratiquer les méthodes nouvelles. Mais nous ne la voyons faire parler les enfants. Rien dans sa classe ne révèle l'originalité par rapport aux autres classes. Elle est sur l'éstrade, comme les autres. Elle détient la parole, comme les autres.

C'est mutiler le sujet que de le traiter ainsi et se moquer des instituteurs, de ceux qui, vraiment, se tiennent au travail pour établir une communication originale avec les enfants, faire qu'ils établissent également cette relation avec leurs pairs et qu'ainsi ils réalisent et non pas subissent ce qui vient d'en haut. On se disait bien : les méthodes pédagogiques nouvelles magnifiées à la T.V. ? Ça ne pouvait pas les engager beaucoup... Aucune espèce de qualité, ni dans le fond, ni dans la forme.

D.M.,  
(institutrice d'école maternelle) ■

L'indignation de cette institutrice est compréhensible, mais il reste que cette dramatique montre le malaise croissant qui existe dans l'enseignement. Un certain nombre d'enseignants, qui ont été sensibilisés en Mai 68 par les problèmes posés par les jeunes ont résolument adopté les méthodes nouvelles, alors que d'autres s'obstinent à persister dans la routine. Le gouvernement lui, se contente de réformettes sans prendre nettement position.

Pour le P.S.U. « une lutte qui aurait comme seul objectif la simple démocratisation de l'école actuelle, s'attaquerait aux effets sans s'attaquer aux causes... » Ce qu'il faut exiger, c'est : « La transformation de l'ensemble du système de formation et d'éducation. Cette transformation est indissociable de la révolution générale de la culture et inséparable d'une révolution sociale et politique. »

Françoise CLAIRE ■

### Europe 1 : la petite censure quotidienne

C'est Jacques Vassal et Jean-Dominique Brière qui racontent. Ils sont journalistes et traducteurs des poèmes de Léonard Cohen.

A ce titre, ils sont invités par Europe 1 à enregistrer une émission : Radio U, vous savez ? C'est une émission pour les grands. Malheureusement, lorsque l'émission est programmée, quelques jours plus tard, un tas de petites phrases et de petits mots ont sauté du montage. Des phrases où l'on parlait, à propos de Cohen, de masturbation, d'homosexualité, d'inceste et, tenez-vous bien, d'orgasme. Et puis aussi, un passage où les deux journalistes signalaient que Dylan était actionnaire d'une société fabriquant des bombes pour le Vietnam.

Ils ont protesté. On a accepté qu'ils viennent parler en direct. Ils sont venus avec un texte écrit. Le meneur de jeu (mais oui, à la radio c'est un jeu) a refusé de les laisser lire le texte : pas fou, non ? « Je vais sauter ! »

A la radio, il faut respecter les règles du jeu, c'est-à-dire qu'il y a des mots à ne pas dire et des sujets à ne pas traiter. L'important, est de ne pas choquer les auditeurs, ces petits enfants fragiles qui jouent avec notre radio.

■ NOUS SOMMES TOUS EN LIBERTÉ PROVISOIRE, ital., de Damiano Damiani. — Un bourgeois confronté à l'enfer des prisons, à « l'intolérable », peut-il quand même oublier ? (Cf. « TS » n° 561.)

■ LE DERNIER TANGO A PARIS, ital., de Bernardo Bertolucci, avec Marlon Brando. — Il ne suffit pas d'aller jusqu'au fond de sa névrose pour se libérer. (Dans TS n° 660.)

■ LES CONTES DE CANTERBURY, ital., de Pier Paolo Pasolini. — Sous prétexte d'un voyage dans le Moyen Age de Chaucer, un voyage dans le monde des obsessions de Pasolini. (Dans TS n° 559.)

■ FAMILY LIFE, angl., de Ken Loach. — Deux institutions, la famille et la psychiatrie, comme deux gendarmes pour surveiller Janice. A voir absolument. (Dans TS n° 558.)

■ BEAU MASQUE, Français, de Bernard Paul — dans « T.S. » n° 556.

■ FRITZ THE CAT, dessin animé de Bashki — dans « T.S. » n° 556.

■ LE PARRAIN, Amér., avec Marlon Brando — La caméra centrée sur la mafia, mais le reste ? (Dans « T.S. » n° 553.)

■ L'ATTENTAT, Fr., d'Yves Boisset. Faire remonter des oubliettes une affaire trop vite oubliée : le film policier au service de la réflexion politique sur l'affaire Ben Barka ? A débattre... (Cf. « T.S. » n° 550.)

■ LA VRAIE NATURE DE BERNADETTE, Canadien, de Gilles Carle. Une bonne fille poussée à la révolte, ou comment mettre fin à la grande misère du Québec. (Cf. « T.S. » n° 550.)

■ LE CHARME DISCRET DE LA BOURGEOISIE, Fr., de Luis Bunuel. Où l'on comprend pourquoi une société « policière » est aussi un monde policier. (Cf. « T.S. » n° 548.)

■ ORANGE MECANIQUE, Angl. Une dénonciation de la jeunesse assoiffée de violence, selon la presse. En fait, deux tiers du film dénoncent les méthodes de rééducation pénitentiaire...

### TV - dim. 13 h. 15 2<sup>e</sup> ch. : " la nouvelle route de l'opium "

La drogue est un sujet sur lequel se défoule très souvent la presse bourgeoise quand il s'agit de trouver des boucs émissaires. Basé sur le remarquable livre de Catherine Lamour et Michel R. Lamberti : « Les grandes manœuvres de l'opium », (Seuil) (1), le film programmé à INF 2, dimanche, est un document à ne pas manquer.

Les auteurs de l'émission ont réussi à interviewer sur place des producteurs d'opium, à obtenir des trafiquants tous les détails sur le transport de la drogue vers l'Europe et à filmer une transaction portant sur l'achat de cinq tonnes d'opium livrables en France à travers des filières clandestines.

Y. P. ■

(1) En vente à la Librairie de « T.S. » : 24,90 F.

# UNE REVOLUTION dans la culture musicale L'INITIATION MUSICALE de RAYMOND LEGRAND

Grand Compositeur et Chef d'Orchestre.  
Le père de Michel Legrand

"Cette INITIATION MUSICALE est basée sur une compréhension amicale, attentive entre l'auteur et le lecteur pour construire ensemble l'édifice merveilleux des sons. La Musique doit être avant tout un plaisir et une joie. Apprendre dans la joie c'est tout le sel de la vie".

Une méthode révolutionnaire permet enfin de mettre à la portée de tous l'expérience acquise par Raymond LEGRAND en 15 années de Travail et de Passion au service de la Musique. Son "INITIATION MUSICALE" basée sur l'AUDIO-VISUEL vous fera partager par sa Facilité les joies immenses qu'apporte la Connaissance de la Musique :

- vous jouerez très rapidement de la Guitare ou du Piano
- vous saurez lire toutes les partitions, Chanter tous les airs
- vous pourrez reconnaître les instruments différencier les styles. Grâce au Playback vous contrôlerez constamment vos progrès. Les exercices musicaux sont des rythmes que vous aimez : Jazz, Pop, Musique Classique,

Valse, Tango. Les 25 chapitres de la Méthode (en 5 magnifiques volumes reliés cuir avec titres dorés à l'or fin) sont conçus pour vous faire APPRENDRE SANS EFFORT, par la MEMORISATION AUTOMATIQUE. Les 6 heures d'écoute des cassettes d'accompagnement stéréo amènent chez vous un Orchestre Prestigieux, enregistré par DECCA, avec Christiane LEGRAND et Michel BAROUILLE, solistes des SWINGLES SINGERS et des participants de classe comme Francoise RABBATH à la basse et Guy MOTTA à l'orgue... sous la baguette de RAYMOND LEGRAND. RAYMOND LEGRAND vous garantit qu'en quelques mois vous bénéficiez de l'acquis de 5 années d'enseignement musical traditionnel et il participera personnellement à vos progrès.

Créée pour votre plaisir, l'Initiation Musicale sera pour vous et vos enfants un instrument de culture et de loisirs d'une rare qualité, à un prix qui enfin est à la portée de toutes les bourses



BON POUR UN MAGNIFIQUE DISQUE STEREO ENTIEREMENT GRATUIT CE DISQUE RESTERA VOTRE ENTIERE PROPRIETE. CE BON EST A RETOURNER A LYDIA INTERNATIONAL S.A.

préfacé par Michel Legrand et Pierre Hiégel

Nom..... Prénom.....  
Profession..... Age.....  
Adresse.....  
Ville..... Dépt.....  
Tél.....

LYDIA INTERNATIONAL S.A.  
16/18, rue Budé (Ile-Saint-Louis) - 75004 Paris

Si chaque lecteur de " T.S. " envoie 20 F avant ce soir, l'objectif fixé (400.000 F) pour la souscription " législatives " sera atteint et dépassé.

Si chaque lecteur de ces lignes prend l'initiative de présenter ce bon de souscription à un camarade de travail, à un voisin, à un ami, il permettra au P.S.U. de peser fortement dans les batailles politiques et sociales au lendemain du 11 mars.

C'est de vous - d'abord de vous - que dépend la force du courant socialiste autogestionnaire.

Sans attendre.

---

---

Fédération :	Section :	Profession :
Nom :		
Adresse :		
Somme recueillie :	par :	

*Parce que vous êtes d'accord avec eux, ou tout simplement parce que vous estimez qu'ils ont droit à la parole, je vous demande d'aider les candidats du P.S.U. à le faire les porte-parole du socialisme autogestionnaire. Et d'avance, je vous remercie de votre geste.*

*M. Rocard*

MICHEL ROCARD - Secrétaire National

**souscription**  
**législatives**  
**•73•**

REÇU  
LA SOMME DE  
de M \_\_\_\_\_

**PSU**

9 rue Borromée Paris 15  
CCP-PARIS- 14.020.44

**OBJECTIF**  
**400 000 F**

N'attendez pas qu'un bon semblable à celui-ci vous soit présenté pour verser à la souscription (CCP Paris 14.020.44). Découpez celui-ci et retournez-le 9, rue Borromée, Paris (15<sup>e</sup>). Vous pouvez également commander des carnets.